

# LE FEDERALISTE

revue de politique

*Espérer le maintien de l'harmonie parmi  
plusieurs Etats indépendants et voisins  
ce serait perdre de vue le cours uniforme  
des événements humains et aller contre  
l'expérience des siècles.*

Hamilton, The Federalist



---

VII<sup>e</sup> ANNEE, NUMERO 2, SEPTEMBRE 1965

# LE FEDERALISTE

revue de politique

*Directeur:* Mario Albertini

*Le Fédéraliste* est la revue d'un groupe de militants du Mouvement Fédéraliste Européen. Sa base théorique particulière est la démystification de la justification idéologique des Etats souverains (la nation). Sa base pratique actuelle est la tentative de déplacer la lutte politique des domaines nationaux au champ supranational. *Le Fédéraliste* se propose d'étudier le sens du cours de l'histoire, les aspects du processus du pouvoir, la situation des cadres conceptuels de la connaissance politique, dans le but de rendre possible une action politique autonome. *Le Fédéraliste* a été publié pendant trois ans en italien. Pour ne pas limiter ses lecteurs aux seuls Italiens et pour tenir la promesse faite dès le départ, il paraît maintenant en français et compte paraître plus tard en anglais. Il vit grâce aux abonnements et à la publicité. A la fin de chaque année est publié le bilan.



Quatre numéros par an

Le numéro F. 5 - L. 600      Abonnement de soutien F. 35 - L. 5000.  
Abonnement F. 15 - L. 2000      Abonnement méritoire F. 70 - L. 10000.

---

*Direction et Administration:* Corso Cavour 16, Pavia - CCP. n. 3/38688.  
*Rédaction milanaise:* Via della Guastalla 1, Milano. *Rédaction lyonnaise:*  
B. Lesfargues, 22, rue des Essarts, Bron (Rhône) - CCP. n. 5654-32, Lyon

## TABLE DES MATIERES

<i>Editorial</i> . . . . .	p. 93
MARIO ALBERTINI, <i>L'« utopie » d'Olivetti</i> . . . . .	» 95
LES FAITS ET LES IDEES	
<i>Un gouvernement pour l'Europe</i> (m. a.) . . . . .	» 103
<i>L'Europe à ce jour</i> (m. a.) . . . . .	» 106
<i>La crise de l'Etat en Europe occidentale</i> (m. a.) . . . . .	» 108
FICHES	
<i>Les mouvements fédéralistes et européistes</i> . . . . .	» 110
<i>Les Communautés européennes ou la phase confédérale de l'unification européenne</i> . . . . .	» 117
LES PROBLEMES DE L'ACTION	
<i>Accord sur la complémentarité entre le Front et le Recensement — Dissolution d'Autonomie Fédéraliste</i> . . . . .	» 125
LES DISCUSSIONS	
<i>Une lettre de M. le Chanoine Orban</i> . . . . .	» 132
LES LIVRES	
B. VOYENNE, <i>Histoire de l'idée européenne</i> (g. m.) . . . . .	» 138
W. DIECKMANN, <i>Information oder Ueberredung</i> (f. r.) . . . . .	» 140
H.-J. NETZER (ed.), <i>Adenauer und die Folgen</i> (f. r.) . . . . .	» 144
J. SZOKOLOCZY-SYLLABA, <i>Les organisations professionnelles françaises et le Marché commun</i> (a. m.) . . . . .	» 145

Notre revue accumule les retards. Disons tout d'abord qu'elle a connu de graves difficultés financières. Lorsqu'elle était publiée en italien, elle bénéficiait d'un budget équilibré. Depuis que nous la publions en français en Italie, elle a aussi peu de lecteurs en Italie qu'en France et son passif s'est alourdi. Nous ne pourrions donc continuer à la faire paraître qu'à la condition expresse d'augmenter le prix de l'abonnement.

Ce n'est pas le fait d'avoir peu de lecteurs qui nous a gênés: nous parlions presque dans le désert, mais peut-être le désert est le seul lieu dans lequel on cherche la vérité. Nous nous sommes pourtant demandé si les difficultés présentes de la revue ne signifiaient pas la fin de notre tâche purement théorique. En effet, pour ce qui est le plus lié à la contingence, nous disposons désormais d'un autre instrument d'information, le « Journal du Recensement ».

A moins que ce ne soit pour une autre raison. Nous croyons à l'Europe, non que nous la prenions pour une panacée ou que nous y voyions un fin en soi, mais parce que nous pensons que faire l'Europe signifie faire sauter un goulot d'étranglement (le stade national de l'organisation politique et sociale) qui empêche l'histoire contemporaine de se manifester dans ses caractères originaux. Nous croyons aussi que c'est seulement en s'appuyant sur un noyau de réalité qu'on peut trouver le contexte de toute élaboration culturelle authentique et par conséquent aussi de celle qui est destinée à nous donner, au delà des idéologies en décomposition, le sens de notre époque.

Notre noyau à nous de réalité, autrement dit la prise de position contre le goulot d'étranglement national, nous l'avons désormais analysé et transformé en une responsabilité politique personnelle. Nous devons maintenant aller de l'avant, là où réside, comme à chaque tournant de l'histoire, la pensabilité de la condition humaine au niveau de la liberté, de la justice et de la paix, pensabilité qui a disparu aujourd'hui de l'horizon des cou-

rants politiques traditionnels et que le fédéralisme permet d'entrevoir de nouveau.

C'est là une tâche si délicate que nous nous demandons ce que nous pourrions faire. Cependant, si les lecteurs, en nous aidant à divulguer la revue et à équilibrer son bilan, nous permettent de continuer à la faire paraître, nous essayerons humblement d'affronter cette tâche. (\*).

---

(\*) Provisoirement, et tant que durera le phase de transition de la revue, nous publierons dans la rubrique « Les faits et les idées » les éditoriaux du « Journal du Recensement » et dans une nouvelle rubrique, « Fiches », les fiches politiques et culturelles du même journal.

## L' " utopie " d' Olivetti

MARIO ALBERTINI

Quel est le sens de l'œuvre d'Adriano Olivetti? Telle est en fin de compte la question à laquelle il faut répondre pour le situer dans l'histoire de notre époque. Il va de soi qu'il est toujours difficile de répondre à des questions de ce genre; mais, en ce qui concerne Olivetti, c'est encore plus difficile que d'habitude pour une raison particulière: la nature de ses intérêts, des objectifs de sa pensée et de son action. Parmi ces derniers, certains ont semblé, et semblent encore, tellement au-delà de la commune mesure, que l'on a fini par le situer en général au-delà du réel, du compréhensible, de ce qu'il est possible d'assimiler à la vision ordinaire du monde. Il en est résulté un doublement de sa personnalité, qui serait à demi compréhensible et à demi incompréhensible, à demi réelle et à demi irréelle. C'est ce qui se produit, en effet, quand on parle de l'utopiste, du rêveur, qui côtoierait, on ne sait comment, le réaliste.

Mais dans sa vie cette séparation n'existait pas. C'est un fait qu'en tant qu'industriel, efficace au point d'accroître continuellement, sur le marché, le pouvoir de l'entreprise qu'il dirigeait, il réussit en même temps à introduire le beau dans la vie quotidienne de tous les hommes. Il produisit de belles machines qui, de ce point de vue, c'est-à-dire pour leur valeur esthétique, comptent certainement bien plus que tant de fruits d'un soi-disant art d'avant-garde. Cela revient à dire que, précisément en tant que capitaine d'industrie, il avait compris et adopté la tendance esthétique la plus féconde de notre époque, celle qui se propose de combler le fossé qui s'est creusé à l'époque industrielle entre l'art et la vie sociale, la tendance qui a son précurseur en Morris, son épiceutre dans le *Bauhaus* et son historien le plus équilibré en Pevsner.

Et c'est encore un fait que ses aspirations, qui se ramaient réellement à celle d'une société idéale, et qui auraient donc dû, selon le cliché du rêveur, n'engendrer que des châ-

teaux en Espagne, le prédisposèrent au contraire à une activité extrêmement concrète, surtout dans les secteurs de l'édition et de l'urbanisme, soit sous l'aspect de la réalisation d'œuvres et d'entreprises, soit sous celui du renouvellement des principes en vue d'affronter des problèmes déterminés dans des domaines déterminés. Il n'est pas nécessaire de rappeler ces œuvres ni d'examiner ces principes. Il faut pourtant observer que ceux-ci — pensons à la planification régionale, au rapport planification-urbanisme, etc. — sont désormais acceptés du moins verbalement, par tous les groupes progressistes; et il faut surtout prendre acte de l'étroit rapport entre ces œuvres et ces principes et le dessein d'une société vraiment humaine. Cela montre qu'Olivetti les conçut en fonction de ce dessein, comme des pas dans cette direction, quoi que nous puissions penser à ce sujet.

Il s'en suit, si l'on ne dépasse pas la distinction de ses intérêts en utopistes et réalistes, qu'il faudrait admettre que son activité réaliste aurait abouti à l'utopie du beau social, et que son activité utopiste se serait manifestée à travers la réalisation d'œuvres concrètes et la formulation de principes pratiques. Mais de cette façon, non seulement on arriverait à couper en deux la vie d'Olivetti, mais on finirait par ne pas en comprendre la partie qui, même selon ce point de vue, aurait eu un caractère réaliste. Ces brèves considérations montrent, sans aucun doute me semble-t-il, que l'on ne peut pas reconstruire objectivement la personnalité d'Olivetti sans affronter préliminairement le problème de son « utopie ».

\* \* \*

Au fil de ce discours l'aspect théoriquement le plus important de l'« utopie » d'Olivetti réside dans le fait que les éléments qui la composent ne sont pas pensables au sein de la culture sociale théorico-pratique dominante, et en particulier au sein de sa dernière grande expression historique: le marxisme militant. Olivetti pensait et agissait en fonction d'une idée, celle de la condition humaine au niveau de la liberté, de la justice et de la paix. Cette idée n'a pas toujours été impensable (impensable, bien entendu, dans le cadre d'une théorie de l'histoire et de la société partagée par de nombreuses personnes). C'est même plutôt le contraire qui est vrai.

Dans leur phase créatrice le libéralisme et la démocratie, pour nous limiter aux expériences sociales théorico-pratiques modernes, n'étaient pas du tout des doctrines circonscrites et spécialisées concernant quelques aspects de la politique et de

l'économie: le gouvernement limité, le suffrage universel, le marché « libre ». C'était des doctrines globales, qui prétendaient fournir la connaissance de la situation de liberté, de justice et de paix, au plein sens des mots, ainsi que la connaissance des critères pratiques de réalisation. On peut dire, en simplifiant beaucoup un processus encore en cours, que ce but disparut de l'horizon du libéralisme et de la démocratie, qui le remplacèrent par des valeurs plus modestes (*les libertés, la démocratie occidentale, l'efficacité économique, etc.*), quand ces mouvements historiques, après avoir livré et gagné leurs batailles, et fait leurs preuves, durent se rendre compte qu'ils n'avaient réalisé en aucune manière la paix, et qu'ils n'avaient fondé la liberté et la justice que de façon partielle et précaire.

Toutefois le drapeau que les libéraux et les démocrates avaient laissé tomber fut relevé, comme on dit, par les communistes, c'est-à-dire par le marxisme militant. Il crut avoir finalement défini de façon scientifique la structure sociale de la condition humaine au niveau de la liberté, de la justice et de la paix. Les marxistes militants croyaient: a) que l'abolition pure et simple de la propriété privée des moyens de production éliminerait l'exploitation de l'homme par l'homme; b) que la victoire du prolétariat éteindrait les conflits et les guerres entre les Etats. La théorie communiste de l'histoire et de la société reposait sur ces fondements.

Mais ils se sont maintenant effondrés. C'est un fait que l'abolition communiste de la propriété privée des moyens de production n'a pas créé une authentique propriété collective et n'a pas éliminé l'exploitation. En ce qui concerne ce problème, le système économique communiste ne s'est pas encore différencié des autres systèmes, y compris celui du capitalisme, et ne promet même pas de le faire dans l'avenir, si l'on tient évidemment compte du seul avenir qui compte en ce cas, l'avenir prévisible. L'exemple de l'Union Soviétique montre même tout à fait qu'à un certain degré de son développement, ce système va jusqu'à écarter le problème de l'exploitation des considérations économiques, comme le capitalisme. En Union Soviétique on parle désormais d'entrer dans la phase du communisme, mais les problèmes qui se font jour ne sont pas ceux de la direction démocratique des entreprises et de l'élimination intégrale de l'exploitation, mais celui de la décentralisation des décisions économiques, c'est-à-dire d'une organisation nouvelle du groupe qui dirige l'économie nationale.

Et c'est aussi un fait que la formation d'Etats socialistes (au sens technique du terme, sans propriété bourgeoise) n'a pas du tout éliminé les conflits, et donc en dernière instance la possi-

bilité de guerre, entre les Etats. Selon les prévisions de la théorie, des rapports vraiment fraternels auraient dû se développer entre les Etats socialistes. Mais il n'en a rien été. Entre ces Etats, jaloux comme les autres, et plus que les autres, de leur souveraineté nationale, se sont au contraire développés dans la forme la plus crue les mêmes rapports de force qui se sont jusqu'à maintenant manifestés entre tous les types d'Etats. Le phénomène a pris désormais un caractère d'évidence macroscopique, et, ce qui compte davantage, une allure clairement irréversible. Pour ces raisons, même les marxistes militants, quand ils parlent de la liberté, de la justice et de la paix, ne parlent plus de rien. Dans leur activité concrète ils ne s'occupent plus de la réalisation intégrale de ces valeurs — ils n'en ont pas le moyen théorico-pratique — mais de problèmes de caractère bureaucratique et diplomatique qui s'inspirent de principes traditionnels, hors desquels leur langage, privé de contreparties dans la réalité, devient mécanique et rituel.

Ceci dit, on peut dénouer le nœud. L'idée directrice de la pensée et de l'action d'Olivetti est taxée d'utopie parce qu'il manque effectivement un cadre théorique de référence, une vision générale de l'histoire et de la société qui nous permettraient de faire des affirmations croyables sur l'instauration d'une société vraiment humaine, et donc aussi sur la fin des guerres et de l'exploitation de l'homme par l'homme, naturellement dans le sens concret que ces concepts, et notamment le second, ne peuvent pas ne pas assumer après Marx. Il en résulte l'alternative suivante: ou nous réussissons à entrevoir au moins l'embryon d'une théorie où cet idéal redeviendrait pensable, ou bien nous devons admettre explicitement que nous ne sommes pas en mesure de comprendre la réalité historique quand elle révèle, comme dans le cas d'Olivetti, la présence agissante de l'idéal en question.

\* \* \*

Nous nous trouvons ici en face d'un problème vaste, complexe et difficile, que l'on ne peut certes pas examiner de façon exhaustive dans un court article. Je me limiterai donc à quelques observations personnelles concernant les conclusions auxquelles je suis parvenu en tentant, comme tout le monde, de comprendre le sens de l'histoire contemporaine. Il me semble que le noyau de l'histoire que nous sommes en train de vivre réside dans une tendance que personne ne peut plus méconnaître. La civilisation de la science, de la technique et de la production industrielle est en train de s'étendre à tout le genre humain. Bien qu'encore

entravés par les institutions et par les idéologies héritées d'un passé de division — tour à tour le clan, la cité, la région, la nation, — les hommes de tous les pays se comprennent de plus en plus et se rencontrent de plus en plus, soit directement, face à face, soit indirectement à travers les communications collectives. Le monde est vraiment en train de devenir un.

Toutefois la reconnaissance empirique pure et simple de cette tendance nous laisse dans l'obscurité la plus profonde. Quelle est sa cause? Le genre humain ne retombera-t-il pas dans les sanglantes divisions du passé après avoir atteint l'unité? En faisant abstraction de cela, devons-nous penser cette unité comme l'un des aspects de l'extension du contrôle de la raison sur la nature ou comme l'avènement d'une fourmilière humaine? Y a-t-il un rapport, et lequel, entre cette unité et l'interprétation de l'histoire contemporaine comme théâtre du choc final entre démocratie et communisme, ou de la rencontre entre le christianisme et le socialisme, etc.?

Pour sortir de cette obscurité il n'y a qu'un moyen: une théorie adéquate. En ce qui me concerne je crois qu'il existe une théorie adéquate, celle du matérialisme historique, qui, tout en ayant besoin d'une révision critique, a un caractère sociologique, c'est-à-dire, en dernier ressort, une validité scientifique. Comme on le sait, cette théorie affirme la priorité de l'élément social constitué par le mode de production sur tous les autres aspects de la société. Eh bien, si l'on ne confond pas le concept de production sociale avec ceux, moins généraux, de classe ou d'économie au sens spécifique, et l'on ne conçoit pas l'évolution de la production comme la cause nécessaire et suffisante, mais seulement comme la cause nécessaire, du devenir historique, à mon avis on ne peut pas ne pas admettre: a) que le mode de production est vraiment le phénomène historique le plus général; b) qu'à lui doivent effectivement correspondre la dimension et la nature des autres phénomènes sociaux (sociaux au sens large: économiques, juridiques, politiques, culturels, etc.).

Et il va de soi que si l'on admet ces concepts on peut aussi affirmer: a) que la tendance vers l'unité du genre humain a sa cause dans la croissance en extension, au-delà des frontières des Etats, de l'interdépendance de l'action humaine dans le domaine de la production matérielle, et donc également dans les domaines politique, social et culturel; b) que pour cette raison il faut considérer qu'elle a un caractère irréversible; c) que nous pouvons en préciser le caractère historique, comme je l'ai écrit ailleurs, de la façon suivante: « Dans les premières étapes de la révolution industrielle, la croissance de l'interdépendance de l'action humaine se développe surtout en profondeur, à l'intérieur

*des Etats. Avec la lutte libérale et démocratique de la bourgeoisie contre l'aristocratie et la lutte socialiste du prolétariat contre la même bourgeoisie, cette phase a d'abord intensifié, et ensuite dépassé, la division des sociétés évoluées en classes antagonistes. Toutefois, à cause de cette intégration, elle a renforcé en même temps la division de l'humanité en groupes séparés constitués par les Etats bureaucratiques et idéalisés, dans la représentation idéologique, comme des parentés de sang ou d'on ne sait quoi, les "nations". La croissance en extension de l'interdépendance de l'action humaine fera sauter la division de l'humanité en nations ».*

Cela équivaut à dire que nous sommes déjà entrés dans le processus historique qui désarmera les nations, en les unissant dans la fédération mondiale. Entre ces nations, ainsi transformées, il n'y aura plus les rapports actuels de force, mais des rapports fédéraux, c'est-à-dire juridiques. La guerre prendra fin, le droit règnera sans contredit. Le cosmopolitisme deviendra une composante normale de l'âme humaine et assurera la paix. Il s'agit de la situation dans laquelle, selon Kant, les hommes réaliseraient pleinement leur nature rationnelle. La légitimation parajuridique de la violence de l'homme sur l'homme qui dérive de la souveraineté absolue des Etats, c'est-à-dire de la possibilité permanente de la guerre et de l'usage sacré des armes, ayant pris fin, les instincts bestiaux de l'humanité, privés désormais de moyens d'expression, devraient mourir.

Encadrée exclusivement par le droit, la conduite des hommes dépendrait en fin de compte de la seule partie spécifiquement humaine de leur nature, de l'autonomie de la raison et de la loi morale. Personne ne considérerait plus les autres comme des moyens mais seulement comme des fins. Il va de soi qu'au sein des groupes où l'autre est une personne qu'on connaît ou qui rentre directement dans le rayon de notre propre action, cette relation n'implique pas seulement que les autres ne soient jamais considérés comme des moyens pour nos propres buts (comme c'est nécessairement le cas dans le régime de la propriété privée des moyens sociaux de production), mais encore que le bien des autres soit senti comme notre propre bien. En d'autres termes, elle implique la communauté, qui est précisément le groupe où tous sont fin et où personne n'est moyen dans la pratique concrète de la vie, existentiellement. Le sens de la communauté deviendrait donc une composante normale de l'âme humaine, ce qui laisse entrevoir la formation d'une alternative réelle à la propriété privée des moyens sociaux de production et la transformation des cités en communautés.

Je pense que la conception fédéraliste ainsi esquissée est celle

qui engendre la conscience du nouveau cours de l'histoire (1). Je dois toutefois admettre que si l'on arrive à la première conclusion (le cosmopolitisme) par le matérialisme historique, c'est-à-dire par une prévision authentique s'il est réellement une conception scientifique, on parvient au contraire à la seconde (le sens de la communauté) par un moyen non scientifique, la philosophie de l'histoire. Mais peut-on vraiment se passer, comme certains le pensent, de la philosophie de l'histoire? Je crois que l'on doit limiter son application à ce qui n'est pas scientifiquement connaissable, mais je crois également qu'à l'intérieur de ces limites on ne peut pas s'en passer.

C'est un fait que nous tirons nos principes d'action de ce qui n'est pas connaissable scientifiquement. Il s'en suit que nous pouvons laisser dans l'ombre ces opérations de l'esprit ou que nous pouvons les mettre en lumière en les examinant, en les rendant publiques, en les discutant. Et voici les conséquences. Dans le premier cas, outre l'abandon de la morale (au sens large) au subconscient ou à l'imagination subjective, c'est-à-dire à l'arbitraire, on s'habitue à voir la limite entre ce qui n'est pas scientifique et ce qui l'est sous un seul angle, celui de la science, avec le risque d'en extrapoler les résultats et de tomber dans le scientisme. Dans le second cas, celui de la philosophie de l'histoire dans les limites de sa stricte application, on voit au contraire cette limite sous les deux angles, c'est-à-dire très clairement, et l'on n'abandonne pas à l'arbitraire ce qui, tout en n'étant pas scientifiquement connaissable et empiriquement vérifiable, peut toutefois être soumis à l'examen de la pure raison.

Il est vrai que de cette façon on n'atteint pas d'authentiques certitudes. Mais pour ce que nous en savons, les hommes ne peuvent agir que dans le risque et l'incertitude, ce qui ne signifie pas toutefois qu'ils cheminent dans une obscurité totale.

---

(1) Dans l'impossibilité de décrire brièvement cette conception, je me borne à en donner la définition. Le fédéralisme est, à mon avis, la théorie d'un comportement social indépendant (comme le libéralisme, le socialisme, etc.). Ce comportement a une nature bipolaire, un pôle étant constitué par le cosmopolitisme, et l'autre par le sens de la communauté. Il a son propre aspect de valeur (la paix), son propre aspect de structure (l'Etat fédéral) et son propre aspect historico-social (dépassement de la division de l'humanité en nations antagonistes). Comme j'ai eu l'occasion de l'écrire dans un ouvrage publié en 1963, cette définition est une "explication," c'est-à-dire un type de définition qui selon Preti (préface à F. E. OPPENHEIM, *Dimensioni della libertà*, Milano, 1964) « constitue une puissante méthode de "scientification" pour toutes les sciences qui veulent être telles, y compris les sciences morales et humaines ».

Ils marchent vers des lignes d'arrivée bien définies même s'ils n'ont pas la certitude de les atteindre, et l'illustration de ces lignes, la philosophie de l'histoire, est l'unique moyen pour saisir le sens de leur chemin et, tout bien considéré, pour décrire des faits réels, si on limite la description à leur marche sans hypothéquer le résultat final.

\* \* \*

Mon discours est désormais très loin de son point de départ. Mais la présence agissante dans la vie d'Adriano Olivetti de l'idéal de la condition humaine au niveau de la liberté, de la justice et de la paix m'a contraint à arriver à l'examen de la situation de ces valeurs. Et à ce point on peut sans doute vraiment entrevoir le sens de son œuvre et peut-être aussi affirmer, comme il découlerait de ce que j'ai dit, que son but n'était pas une utopie, un *no man's land*, mais la terre de demain des hommes, à condition évidemment de donner au mot « demain » uniquement le sens problématique qu'il peut avoir parmi les hommes.

## Les faits et les idées

### UN GOUVERNEMENT POUR L'EUROPE

*Un élément nouveau, et d'une importance capitale, est sur le point d'intervenir dans la situation politique: celui que constituent la possibilité et la nécessité de fonder un gouvernement européen. Parmi les hommes politiques personne ne s'en est encore aperçu, aucun journal n'en parle. Et pourtant il s'agit d'un fait indiscutable.*

*Un gouvernement européen est nécessaire. Le Marché commun, par son succès, a déjà en grande partie transformé les vieilles économies nationales en une économie européenne. Mais une économie européenne ne peut fonctionner de façon satisfaisante sans une monnaie européenne, sans une politique économique générale qui établisse pour toute l'Europe les grandes lignes du processus économique. Dès maintenant, en effet, on prend à Bruxelles des décisions — celle qui concerne le prix des céréales n'est que la plus évidente — ayant le caractère de vraies décisions gouvernementales; et cette nécessité ne fera qu'augmenter dans les années à venir.*

*La politique économique nationale devra s'occuper de problèmes de plus en plus marginaux, tandis que tous les grands problèmes de l'économie se déplaceront au plan européen. Or il est évident qu'on ne pourra pas organiser et gouverner l'économie européenne avec les organismes du Marché commun, autrement dit avec un Conseil de ministres nationaux assistés d'un groupe d'experts désignés par les gouvernements nationaux (la Commission). Ce serait en quelque sorte comme si l'on prétendait gouverner l'économie française avec un Conseil de ministres régionaux de Picardie, de Lorraine, etc., sans élections*

françaises, sans gouvernement français, sans administration française, etc.

Et il ne s'agit pas seulement d'une nécessité économique. La renaissance économique de l'Europe occidentale, fruit du grand marché européen, a sinon bouleversé, tout au moins transformé radicalement les rapports de force entré les Etats de l'Europe occidentale (qui ne sont pas encore unis, mais qui ne sont plus divisés) d'une part, et l'Union Soviétique, les Etats-Unis d'Amérique et le reste du monde d'autre part. Il en découle que nos Etats se trouvent confrontés au problème d'adapter leur politique extérieure et militaire à la nouvelle situation, ce qu'ils ne peuvent pas faire séparément soit parce que la base de leur force — l'économie européenne — est déjà une unité, soit parce que séparément ils sont impuissants. Cela exige un gouvernement européen. Il est insensé de soutenir qu'on n'est pas obligé d'aller jusque-là, soutenir qu'on pourrait prendre, avec un organisme semblable à celui du Marché commun, des décisions européennes concernant la force de frappe française, l'armée allemande et autres choses du même ordre, c'est-à-dire des décisions engageant l'ensemble de la politique extérieure et militaire de nos Etats.

Ces nécessités économiques et politiques ont, d'autre part, des échéances précises. En 1967 nous aurons les prix agricoles européens. Entre 1967 et 1969 prendra fin la période transitoire du Marché commun. Le problème de l'organisation définitive du Marché commun se posera donc en des termes impossibles à différer. Il y a encore quelque chose de plus important: c'est en 1969 que viendra à échéance le Pacte atlantique, et seul un gouvernement européen traitant d'égal à égal, en toute responsabilité, avec le gouvernement américain, pourra instaurer entre l'Europe et l'Amérique cette amitié entre égaux que souhaitait Kennedy.

Heureusement, un gouvernement européen est non seulement nécessaire, il est aussi possible. La preuve en est qu'il n'y a plus de forces morales et sociales qui s'opposent à l'unité européenne. La population de l'Europe des Communautés lui est favorable dans une proportion approchant quatre-vingts pour cent, ainsi que l'attestent tous les sondages d'opinion. Les grands intérêts moraux qui s'expriment à travers la religion chrétienne, les pensées libérale, démocratique, et socialiste lui sont également favorables. Enfin lui sont pour une très grande part favorables jusqu'aux grands intérêts économiques de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, autrement dit aussi bien les travailleurs que les patrons. Seuls hésitent les dirigeants politiques nationaux, les seuls qui aient quelque chose à y perdre. Mais

les dirigeants politiques ne sont qu'une barrière facile à abattre quand ils s'opposent à la volonté du peuple.

Aujourd'hui cette volonté ne se manifeste pas, et cela pour une raison bien simple. On vote au niveau des communes, on vote au niveau des gouvernements nationaux, mais on ne vote pas au niveau de l'Europe. Dans cette situation personne ne peut rien faire pour l'Europe; de là vient que tout le monde croie qu'il n'y a rien à faire pour elle. Dans cette situation personne ne sait, pratiquement, combien il y a de citoyens favorables à l'Europe et par conséquent tous ignorent que, désormais, il y a derrière l'Europe une force décisive, le sentiment européen de la plupart des citoyens.

Mais rien, si ce n'est leur propre paresse, n'empêche les Européens de faire, au niveau européen, quelque chose d'équivalent à une consultation nationale, autrement dit de manifester leur sentiment européen et de se compter. C'est le premier pas à faire en vue de l'échéance des années 1967-70. Il faut le faire et en même temps il est possible de le faire du moment que les fédéralistes ont organisé et créé pour tous la possibilité d'organiser un recensement volontaire.

Un gouvernement européen implique une Fédération européenne, c'est-à-dire les Etats-Unis d'Europe. Il s'agit donc de manifester le choix que nous faisons pour les Etats-Unis d'Europe. Un gouvernement européen implique un peuple, le peuple des nations européennes, le peuple fédéral européen. Il s'agit donc de revendiquer le droit qu'a ce peuple de choisir la forme la plus convenable pour l'unité européenne: ce qui revient à dire le droit de revendiquer son pouvoir constituant. Il s'agit enfin de dénombrer toutes les personnes qui estiment que cela est juste. Ce qui peut se faire avec le Recensement Volontaire du Peuple Fédéral Européen pour la reconnaissance de son pouvoir constituant. Cela exigera des années, étant donné qu'il nous faut retrousser nos manches et nous débrouiller tout seuls; mais enfin, cela est réalisable.

## L'EUROPE A CE JOUR

Ce qui marque l'Europe en ce moment, c'est la crise du Marché commun. Demandez qui en porte la responsabilité et on vous répondra: de Gaulle. Mais pourquoi de Gaulle a-t-il plongé le Marché commun dans la crise après l'avoir sauvé de la tentative anglaise de le diluer dans une vaste zone de libre-échange, après l'avoir consolidé en imposant les prix agricoles européens? La question demeure sans réponse tant qu'on n'a pas compris que l'intégration européenne est parvenue désormais à un point où il est possible et nécessaire de fonder un gouvernement européen.

Journalistes et politiciens ne s'en rendent pas compte, attentifs qu'ils sont aux seules apparences. Mais les choses parlent clairement. En 1967, les denrées agricoles les plus importantes auront un prix européen et circuleront librement dans l'Europe intégrée. A la fin de 1969, ou même de 1967 si l'accélération proposée par la Commission du Marché commun entre dans les faits, les produits industriels circuleront eux aussi librement. Cela signifie qu'à la fin de 1967, ou de 1969, les produits agricoles et industriels des pays tiers ne seront plus taxés à leur entrée en Allemagne, en Italie ou en France, etc., mais à leur entrée en Europe. Mais quel organisme encaissera cet argent et le dépensera? Et dans quelle monnaie? Et selon quel critère, autrement dit avec quelle politique économique? Posez la question à la première personne venue, possédant les rudiments de la politique et de l'économie, et elle vous répondra: un gouvernement européen, avec une monnaie européenne et une politique économique européenne.

C'est seulement en ne perdant pas de vue cet aspect des événements qu'on réussit à comprendre la crise du Marché commun. Devant l'imminence des échéances que nous avons décrites, la Commission, poussée par la nature même des choses, a proposé un « budget fédéral ». De Gaulle, dans l'intention de défendre la souveraineté exclusive de la France, a rejeté ce budget et est allé jusqu'à retirer les représentants français des organismes de la Communauté pour éviter qu'on en reparle. Tant que le Marché commun ne touchait pas à la souveraineté française, mais qu'il lui fournissait une base économique, on lui trouvait des qualités. Maintenant qu'il ne peut plus progresser sans entamer cette souveraineté, il est condamnable. Ajoutons que de Gaulle n'est certainement pas le seul gouvernant à penser de la sorte. Mais il est simplement le seul à dire et à faire énergiquement ce qu'il pense.

Lorsqu'on a reconnu que le Marché commun et la nécessité d'un gouvernement européen sont désormais indissociables, lorsqu'on a reconnu aussi que c'est précisément pour cette raison que bien de gouvernants — et pas seulement de Gaulle — sont disposés à le sacrifier, il faut se demander: y parviendront-ils? La réponse est non. Impossible de faire marche arrière, impossible de renfermer de nouveau la production et la consommation dans les marchés nationaux, de relever les barrières entre l'Allemagne, l'Italie, la France et les autres pays. Il est impossible d'autre part de créer dès à présent un Marché commun avec les pays du Commonwealth, avec les U.S.A., à fortiori avec le Japon, etc. Ce qui est en train de se créer c'est, tout simplement, une économie européenne, limitée pour l'instant à la seule partie occidentale mais destinée certainement à intégrer dans l'avenir toutes les parties de l'Europe.

Aucun doute n'est permis à ce sujet. Et si l'on en gardait un, il suffit de se rappeler que l'intégration européenne n'est pas mue par les seules incitations économiques, mais aussi et surtout par une force historique primordiale et irrésistible, plus forte que la volonté de quelque gouvernement et de quelque parti que ce soit, la force qui se dégage de l'évolution des méthodes de production et du mode de vie. L'intégration européenne est un processus qu'on peut accélérer ou retarder, mais qu'on ne peut accepter ou refuser. Au point où nous en sommes, nul n'est en mesure de retarder cette intégration sans provoquer des phases alternées d'immobilisme et de crise. Les gouvernants, pour ne pas sacrifier une partie de leur pouvoir, tendent désormais à la retarder. C'est au peuple de l'accélérer, en se ralliant aux fédéralistes et en exigeant avec eux la Constituante des Etats-Unis d'Europe.

m. a.

## LA CRISE DE L'ETAT EN EUROPE OCCIDENTALE

Les Etats européens, sous la forme qu'ils ont reçue à la fin de la seconde guerre mondiale, ne sont pas viables. En France, le déroulement de la campagne présidentielle démontre, sans l'ombre d'un doute, que la V<sup>e</sup> République n'est pas un véritable régime constitutionnel, c'est-à-dire un Etat à l'assiette stable, mais seulement le masque du pouvoir personnel de de Gaulle. La logique de l'élection du président au suffrage universel, telle qu'elle apparaît aux Etats-Unis d'Amérique, aurait dû conduire à deux seules candidatures importantes et à la formation de deux grands courants d'opinion publique dans le pays. Mais il n'en est pas ainsi. Il n'y a qu'un candidat qui peut réussir, de Gaulle; ce qui signifie que la Constitution ne fonctionne pas. L'heure de la vérité arrivant avec l'élection, c'est la force personnelle de de Gaulle qui se manifeste, et non celle de l'Etat. Il en résulte qu'avec la disparition de de Gaulle ce n'est pas seulement le gaullisme qui se dissoudra, mais aussi la V<sup>e</sup> République. D'une façon ou d'une autre reviendra la IV<sup>e</sup>. Mais cette dernière a déjà démontré son impuissance, et son retour signifiera seulement la réouverture de la crise de l'Etat.

En Italie la crise de l'Etat est désormais un phénomène endémique. Dénoncée par les spécialistes de politique les plus sincères, manifeste dans la méfiance de la population, dans son mépris pour la classe politique et pour la haute administration, elle est désormais reconnue par les gouvernants eux-mêmes. Il y a peu de temps, le vice-président du Conseil des ministres, Pietro Nenni, a dit: « Les Italiens, même les plus pessimistes, n'ont pas la moindre idée de la nature de l'Etat. Un Etat immense et impuissant, fort avec le faible et incapable d'imposer sa volonté aux puissants, un labyrinthe gouverné par des lois et des règlements absurdes et inconnus de la plupart, avec des contrôles infinis qui ne contrôlent rien, avec une machine pléthorique et très lente, avec un budget illisible où l'on tente à peine maintenant de mettre un minimum d'ordre ».

D'autre part, en Allemagne on assiste à un phénomène singulier. La tendance apparente vers le bipartisme, que l'on salua comme la preuve d'une évolution vers la stabilité constitutionnelle et démocratique (en règle générale, avec deux partis seulement, on obtient une alternance de gouvernements homogènes, c'est-à-dire la responsabilité de gouvernements efficaces, et l'on forme le peuple à l'opposition, c'est-à-dire à la démocratie), est en train de produire au contraire un résultat tout à fait opposé: l'absence d'alternative et la neutralisation de l'opposition. Les

récentes élections ont bloqué pour le moment le projet de la « grande coalition », c'est-à-dire d'un gouvernement des démocrates-chrétiens avec les socialistes, mais ne l'ont pas tué. Il se présente encore comme l'aspiration de beaucoup et comme le seul changement possible de la politique allemande. Pour l'Allemagne, la chose semble naturelle. Mais que penserait-on de la situation de l'Etat en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, s'il s'y manifestait aussi une tendance de ce genre, les deux grands partis au gouvernement et aucune force consistante dans l'opposition?

Dans ces crises qui ne concernent pas seulement la France, l'Allemagne et l'Italie, se manifestent évidemment les tares historiques des Etats européens et cela amène les spécialistes à chercher dans l'histoire de ces Etats la cause de leur crise. Mais s'il ne s'agissait que de cela, la pratique de la démocratie devrait, même lentement, guérir ces maux, tandis qu'en réalité ils s'aggravent. Le fait est que la cause de la crise est ailleurs. La société est en train de devenir européenne, tandis que les Etats sont restés exclusivement nationaux: c'est pourquoi ils sont en train de se transformer en coquilles vides, d'où la vie est absente. Désormais à l'écart du processus économique, ils ne fournissent plus une base pour disposer d'un pouvoir de décision à niveau international. Il est vain de tenter de les corriger, ou de poursuivre la chimère d'une alternative de régime à l'intérieur des nations. De Gaulle, pour ne nommer que le principal représentant du nationalisme, se bat sur le terrain européen, non sur le terrain national. Il faut vivre avec son temps, se rendre compte que l'alternative est en train de se former au sein de l'intégration européenne, opposer au vieux régime des Etats nationaux de l'ère pré-industrielle un système moderne, la Fédération européenne.

## Fiches

### Les mouvements fédéralistes et européens

1. La naissance d'organisations et de mouvements fédéralistes et européens est un phénomène qui remonte au second après-guerre. Il existe toutefois des précédents parmi lesquels on peut citer au XIX<sup>e</sup> siècle le Congrès de la Paix, et dans le premier après-guerre l'Union Paneuropéenne, qui existe encore.

2. Les mouvements qui ont pour but la construction de l'Europe présentent de nombreuses différences quant à leur structure interne. Il est important d'en tenir compte parce que le type d'association et le mode de formation des décisions et du leadership d'une organisation conditionnent l'action politique qu'elle peut conduire et l'influence qu'elle peut exercer. Si ces mouvements accueillent d'autres associations, la direction effective reviendra à ces dernières. S'ils fonctionnent comme les internationales de partis c'est-à-dire, si leurs congrès se déroulent à niveau national, ils ne pourront que promouvoir une politique de compromis entre les différentes sections nationales. Dans les deux cas, leur centre de gravité est déplacé et ils ne peuvent agir qu'en qualité d'organes auxiliaires des associations ou des forces nationales qui les composent. S'ils ont au contraire une structure supranationale, leur centre de gravité se trouve à l'intérieur de l'organisation: ils peuvent alors disposer d'un petit pouvoir et de la possibilité d'exercer une influence autonome sur l'opinion publique.

3. Outre les mouvements à caractère politique, parmi lesquels on peut noter le M.F.E., l'A.E.F., le M.E., les N.E.I., le M.S.

E.U.E., le C.C.E. et le Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe, il y a des mouvements qui agissent dans le domaine économique comme la L.E.C.E., et dans le domaine culturel comme l'A.E.D.E., le C.E.C., le C.I.F.E., sans compter plusieurs instituts européens (voir les informations qui suivent et la publication du Centre Européen de la Culture intitulée *Méthodes et Mouvements pour unir l'Europe*, Genève, 1958).

### LE MOUVEMENT FEDERALISTE EUROPEEN

1. Le *Mouvement Fédéraliste Européen* (M.F.E.), ex-*Union Européenne des Fédéralistes* (U.E.F.), est né à Paris en 1946 avec la structure d'un regroupement international des divers mouvements fédéralistes nationaux. En 1959, adoptant une structure supranationale, il a pris le nom de M.F.E.

2. Le M.F.E. est à ce jour la première et la seule organisation politique supranationale. En 1959 il a aboli les congrès nationaux et décidé que les délégués des adhérents se réuniraient tous les deux ans en un unique *Congrès européen* qui élit le *Comité central*. Les adhérents au Mouvement sont groupés en *sections*, ces dernières sont groupées en *régions*. Les délégués des sections se réunissent tous les deux ans en un *Congrès régional* qui nomme les délégués au Congrès européen et les membres du *Comité régional*. Au niveau national nous trouvons les *Commissions nationales* qui ont pour compétence la coordination et la propagande. Au M.F.E. sont associés la *Europa-Union Suisse* et les *Mouvements Fédéralistes des exilés de l'Europe Orientale*.

3. « Le Mouvement Fédéraliste Européen a comme but de travailler à la création d'une Fédération européenne comme étape vers la Fédération mondiale » (art. 2 des statuts). Il estime que pour obtenir la Fédération européenne il faut lutter pour la convocation d'une Assemblée Constituante.

4. Le M.F.E. développe actuellement l'action du Front Démocratique Européen de Renouveau Fédéraliste avec l'intention de regrouper le plus grand nombre de personnalités de la politique, de l'économie, de la culture autour des positions prises dans l'appel approuvé par les VII Etats généraux des communes d'Europe qui se sont tenus à Rome du 15 au 18 octobre 1964. C'est en outre l'unique organisation fédéraliste qui ait approuvé officiellement, lors de la session des 16 et 17 février 1963 de son Comité central, le Recensement Volontaire du Peuple Fédéral Européen.

5. Le M.F.E. a une certaine consistance numérique en Belgique, en France, et en Italie. Par contre il est faible en Allemagne et aux Pays-Bas où prédomine l'A.E.F.

### L'ACTION EUROPEENNE FEDERALISTE

1. L'Action Européenne Fédéraliste (A.E.F.) est une organisation résultant d'une scission de l'U.E.F. Elle a été fondée à la Haye, le 15 juillet 1956.

2. L'A.E.F. a conservé une structure internationale. Elle regroupe les mouvements nationaux suivants: *Europa-Union* en Allemagne; *Dansk Europa-Union* au Danemark; *La Fédération et Les Travailleurs Européens* en France; *Federal Union* en Grande-Bretagne; *l'Azione Europea Federalista* et le *Movimento Lavoratori Europei* en Italie; le *Beweging van Europese Federalisten* aux Pays-Bas. Il groupe aussi quelques mouvements fédéralistes en exil. Ces mouvements nomment directement les membres des organes dirigeants de l'A.E.F., le *Comité fédéral* et le *Bureau exécutif*. L'A.E.F. dans son ensemble tient aussi un *Congrès* biennal.

3. L'A.E.F. a pour but essentiel, tout comme le M.F.E., la création des Etats-Unis d'Europe. Contrairement au M.F.E. elle repousse la méthode constituante et accepte la méthode fonctionnaliste qui conçoit la naissance de l'Etat fédéral comme le résultat d'un transfert progressif des compétences des Etats nationaux à des organismes européens.

4. Les méthodes d'action sont laissées à la discrétion des organisations nationales membres de l'A.E.F., conformément à la structure internationale de l'A.E.F.

5. L'A.E.F. a une grande consistance numérique en Allemagne et aux Pays-Bas. Elle est faible en France et plus encore dans les autres pays.

### LE MOUVEMENT EUROPEEN

1. Le *Mouvement Européen* (M.E.) fut constitué en 1948 comme organisation de coordination des divers mouvements pour l'unité européenne qui sont nés dans l'immédiat après-guerre. Il a toujours travaillé en collaboration avec des hommes politiques nationaux d'inspiration européenne. Ses premiers prési-

dents furent Léon Blum, Winston Churchill, Alcide De Gasperi, et Paul-Henri Spaak.

2. Le Mouvement Européen ne recrute pas d'adhérents individuels, mais groupe des organisations. Il comprend des *Mouvements affiliés* (M.F.E., A.E.F., N.E.I., M.S.E.U.E., M.L.E.U., L.E.C.E.), des *Conseils nationaux*, des *Comités nationaux*, une *Organisation adhérente* (C.C.E.), des *Organisation associées* (Association Européenne des Enseignants, Bureau International Socialiste, Internationale Libérale, Mouvement Paneuropéen, Mouvement des Travailleurs Chrétiens pour l'Europe, Union Démocrate chrétienne de l'Europe Centrale, Union Paysanne Internationale, Union des Résistants pour une Europe Unie), ainsi que la Commission de l'Europe Centrale et Orientale. Les organes dirigeants du M.E. sont: le *Conseil international*, le *Bureau exécutif international*, le *Comité d'Action*, le *Conseil parlementaire*, la *Commission économique et sociale*. La *Campagne Européenne de la Jeunesse* (C.E.J.), organisme aujourd'hui inactif, est une filiation du M.E., née en 1951.

3. L'objectif du M.E. est de favoriser la naissance de l'unité politique de l'Europe par la méthode fonctionnaliste, autrement dit au moyen d'une unité économique toujours plus profonde et d'une collaboration politique toujours plus étroite entre les Etats européens.

4. Le M.E. a des conseils nationaux sur une aire plus vaste que celle des Communautés, et des comités d'exilés représentant divers pays d'Europe Orientale.

### LES NOUVELLES EQUIPES INTERNATIONALES

1. Les *Nouvelles Equipes Internationales* (N.E.I.) furent fondées à Liège en 1947 sur l'initiative d'hommes politiques européens d'inspiration démocrate-chrétienne.

2. Les N.E.I. sont organisées sur la base des diverses *équipes nationales* reliées par un *Comité directeur* européen et une *Section internationale des jeunes*. Les sections nationales sont constituées et animées par des partis d'inspiration démocrate-chrétienne et par des personnalités de la même tendance.

3. L'article 2 des statuts des N.E.I. définit ainsi leurs buts: « Etablir des contacts réguliers entre les groupes et personnalités politiques des diverses nations qui s'inspirent des principes de la démocratie chrétienne, afin d'étudier à la lumière de ces principes les situations nationales respectives ainsi que les pro-

blèmes internationaux, confronter les expériences et les programmes, et rechercher l'harmonie internationale dans les réalisations, dans le cadre de la démocratie et de la paix sociale et politique». Dans les buts fondamentaux de l'organisation il y a l'idée de travailler pour une communauté politique européenne.

4. L'activité des N.E.I. consiste principalement, outre ses Congrès, en des conférences, des réunions d'études, des débats et dans le travail des commissions spécialisées. Toutefois depuis quelque temps cette activité est tombée dans une phase de stagnation.

5. Des équipes nationales des N.E.I. existent dans les pays de la C.E.E., et aussi en Autriche, en Grande-Bretagne et en Suisse.

#### LE MOUVEMENT SOCIALISTE POUR LES ETATS-UNIS D'EUROPE

1. Le *Mouvement Socialiste pour les Etats-Unis d'Europe* (M.S.E.U.E.) fut fondé à Londres en 1947 par des personnalités européennes d'inspiration socialiste.

2. Le M.S.E.U.E. est organisé sur la base de *Sections nationales*, coordonnées au sommet par un *Comité international* et un *Bureau exécutif*. Les *Congrès* du M.S.E.U.E. se réunissent tous les deux ans.

3. Les buts du M.S.E.U.E. sont: la création d'une fédération européenne d'inspiration travailliste; la définition d'une position travailliste commune en face des problèmes actuels de l'intégration européenne et l'élaboration de solutions européennes aux problèmes politiques et sociaux qui se posent dans nos pays.

4. L'activité du M.S.E.U.E. consiste surtout dans la propagande européenne conduite dans les milieux des partis de gauche et des syndicats et en une action de pression sur les classes politiques. Mais il est lui aussi depuis quelques années presque complètement inactif.

5. Des sections nationales du M.S.E.U.E. existent en Autriche, en Belgique, en Espagne (en exil), en Grèce, aux Pays-Bas, en Italie et en Suisse. Le M.S.E.U.E. a en outre des correspondants en Grande-Bretagne, dans les pays Scandinaves et dans de nombreux Etats d'Europe Orientale et dans quelques pays Africains.

#### LE CONSEIL DES COMMUNES D'EUROPE

1. Le *Conseil des Communes d'Europe* (C.C.E.) fut constitué à Genève en 1951 après une réunion préliminaire qui s'était déroulée à Grutli (Suisse) en 1948.

2. Le C.C.E. ne groupe pas d'individus isolés, mais des communes et des administrateurs locaux. Il est dirigé par un *Conseil de Présidence*, un *Bureau* et un *Comité d'Action*. Ces organes coordonnent l'activité des *Sections nationales* et des *Commissions*. Le C.C.E. convoque périodiquement les *Etats généraux des communes d'Europe* auxquels participent des représentants des communes adhérentes, des personnalités politiques, des représentants des divers mouvements fédéralistes et européistes.

3. L'article 2 des statuts du C.C.E. définit ainsi les buts de l'organisation: « Obtenir et défendre l'autonomie communale; faciliter la gestion des communes, assurer leurs libertés et contribuer à leur prospérité, notamment par le développement d'entreprises et d'organismes inter-communales; développer l'esprit européen dans les communes et collectivités locales pour promouvoir une fédération des Etats européens, basée sur l'autonomie de ces collectivités; assurer la participation et la représentation des communes et collectivités locales dans les organismes européens et internationaux; intégrer aux futures institutions européennes une Assemblée représentative des communes et collectivités locales ».

4. Le C.C.E. fonde surtout sa politique sur l'effet de propagande produit par les Etats généraux. Il provoque des jumelages entre les communes des divers Etats européens et des études sur les problèmes des communautés locales en rapport avec l'unification européenne.

#### LE COMITE D'ACTION POUR LES ETATS-UNIS D'EUROPE

Le *Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe* fut créé durant l'été 1955 sur l'initiative de Jean Monnet. Il est composé d'éminentes personnalités politiques désignées par cooptation parmi les membres des partis et des syndicats démocratiques. Le but du Comité d'Action est d'accélérer le processus d'unification européenne, en prenant position sur les problèmes qui apparaissent au cours de celui-ci. Le Comité se réunit chaque fois que s'en manifeste l'opportunité.

## LA LIGUE EUROPEENNE DE COOPERATION ECONOMIQUE

1. La *Ligue Européenne de Coopération Economique* (L.E.-C.E.) fut fondée en 1947 sur l'initiative d'un groupe de personnalités de divers Etats européens.

2. L'organe exécutif de la Ligue est le *Conseil central* qui comprend le Président, le Secrétaire général, les présidents des *Conseils nationaux* et un certain nombre de personnalités cooptées. Une grande partie des travaux de la Ligue est effectuée par des *Commissions*, les unes permanentes, les autres temporaires, qui ont une structure et une composition européenne et non nationale et grâce à des *Groupes de travail ad hoc*. Les adhésions à la Ligue sont libres et se font par l'intermédiaire des Conseils nationaux. La Ligue tend à limiter les adhésions à un nombre restreint de personnes qualifiées dans les secteurs où l'organisation déploie son activité.

3. L'article 2 des statuts de la Ligue définit comme suit les buts de l'organisation: « a) favoriser le rapprochement culturel et économique entre les Etats qui composent l'Europe; b) développer entre les Etats qui composent l'Europe l'esprit de coopération et de collaboration aux points de vue culturel et économique ».

## L'ASSOCIATION EUROPEENNE DES ENSEIGNANTS

1. L'*Association Européenne des Enseignants* (A.E.D.E.) fut fondée à Paris en 1956.

2. A l'A.E.D.E. peuvent adhérer des enseignants de toutes les disciplines et de tous les degrés. L'A.E.D.E. est organisée en *Sections nationales* dont les délégués se réunissent périodiquement en un *Congrès* à niveau européen. Le *Comité exécutif* est chargé de l'exécution des décisions du Congrès et de la coordination de l'activité des sections nationales. Cet organisme est secondé par une *Commission administrative*.

3. Le but de l'A.E.D.E. est de rendre les enseignants et les élèves plus sensibles aux problèmes européens et conscients de l'unité de civilisation des différents Etats d'Europe.

4. L'action de l'A.E.D.E. vise surtout à modifier les programmes scolaires dans un sens conforme aux buts de l'association, à promouvoir l'étude de l'histoire d'un point de vue européen, l'étude des langues et des civilisations, à favoriser les échanges entre enseignants et étudiants appartenant à divers pays, etc.

## LE CENTRE EUROPEEN DE LA CULTURE ET LE CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION EUROPEENNE

Parmi les organisations à but exclusivement culturel, nous citerons enfin le *Centre Européen de la Culture* (C.E.C.) fondé à la Haye en 1948 et le *Centre International de Formation Européenne* (C.I.F.E.) fondé en 1955. Ces deux organismes se proposent de développer une activité d'éducation et de formation dans un sens européen en organisant des stages, des rencontres, des débats, des conférences, des groupes d'études et en publiant des travaux sur les problèmes du fédéralisme et de l'unité européenne.

## Les communautés européennes ou la phase confédérale de l'unification européenne

### PREMISSSES

Les Communautés européennes. De quoi s'agit-il? La manière dont en parlent les hommes politiques et les journaux ne contribue guère à en donner une notion claire, mais bien plutôt à brouiller les idées. On parle habituellement d'« exécutifs » des Communautés, de « parlement » européen; mais on comprend aisément qu'il ne peut s'agir d'un véritable exécutif ni d'un véritable parlement. L'existence de centres de pouvoir tels un gouvernement et un parlement va de pair avec la lutte des partis pour les contrôler et avec un intérêt permanent de la part de tous les citoyens. Les « exécutifs » et le « parlement » des Communautés sont au contraire des organes ignorés de la majeure partie de l'opinion publique, pour lesquels nul citoyen ne vote, pour lesquels nul parti ne se bat.

Que l'on emploie ces termes peut être dû à la louable intention de transformer ces organes en un véritable gouvernement et en un véritable parlement. Mais il n'empêche que leur donner un nom qui ne correspond pas à leur nature actuelle est un mal, car cela incite les Européens qui connaissent l'existence des Communautés à croire que l'Europe a déjà un semblant de gouvernement et de parlement. Ainsi l'on cache la vérité à la population, et les Européens ignorent le chemin qu'il leur faut encore parcourir avant de parvenir à l'unité politique. Ainsi les énergies dont on pourrait disposer dans la lutte pour l'Europe se trouvent dissipées.

Alors les Communautés, qu'est-ce au juste? Pour le comprendre il faut les montrer telles qu'elles sont en réalité, décrire leur origine et leur évolution, leur structure et leur fonctionnement et dire quelles sont leurs perspectives d'avenir.

## ORIGINE

Les Communautés européennes ont un de leurs fondements dans le sentiment européen répandu par la seconde guerre mondiale et l'immédiat après-guerre. Le leader de cette phase psychologique du mouvement de l'unité européenne fut Churchill; l'institution la symbolisant fut le Conseil de l'Europe. Avec les Communautés commença la seconde phase: la phase économique.

C'est le problème particulier de l'Allemagne occidentale qui a créé la situation de pouvoir permettant la formation des Communautés. En 1949-50, la vie quotidienne était redevenue normale dans tout l'Occident, y compris l'Europe, alors que la situation politique présentait encore un caractère paradoxal: d'une part, le potentiel d'une Allemagne qui n'avait pas encore retrouvé sa souveraineté restait complètement inutilisé; d'autre part, la nécessité d'employer toutes les énergies disponibles, donc aussi les énergies allemandes, pour contenir la poussée stalinienne et déjouer la menace soviétique, se faisait plus pressante. Deux problèmes se posaient alors: celui d'englober l'Allemagne dans le système de l'unité atlantique et de l'unité économique européenne, et corrélativement, celui du statut de l'Allemagne, de sa place en Occident et en Europe et de ses rapports avec la France.

D'autre part se manifestaient l'impossibilité de résoudre le problème dans la division et la possibilité de le résoudre avec un certain degré d'unité. Quand se posa le problème de l'Alle-

magne occidentale, les Américains et les Anglais voulurent tout simplement lui rendre son armée et sa souveraineté; mais les Français qui avaient le plus souffert de la puissance de l'Allemagne et qui avaient fait la guerre contre elle, s'y opposèrent.

La seule possibilité de sortir de cette contradiction était de trouver une solution unitaire. La France ne pouvait contrôler l'Allemagne. Mais, acceptant elle-même un contrôle européen, elle aurait pu obtenir que l'Allemagne s'y soumit également.

Le problème de l'Allemagne occidentale fut bientôt celui de la création d'un lien qui unirait la France et l'Allemagne, de sorte qu'un conflit les opposant ne soit plus possible: cela signifiait neutraliser — en un certain sens — les deux sources fondamentales de la puissance allemande, à savoir l'industrie lourde rhénane et l'armée. Il n'est pas étonnant dès lors que les deux institutions européennes proposées à cette époque, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (C.E.C.A.) et la Communauté européenne de défense (C.E.D.), aient eu pour but un contrôle supranational de l'armée et de l'industrie lourde allemandes.

## EVOLUTION

La C.E.D. fit faillite, réduisant à néant la possibilité de fonder dès cette époque l'Etat fédéral européen, mais en tout état de cause, elle constitua une étape fondamentale dans l'histoire de l'unification européenne parce qu'elle suscita, avec la C.E.C.A., la plateforme à Six, montrant quels étaient les Etats auxquels il était possible et nécessaire de parvenir rapidement à un degré assez élevé d'unification. La C.E.C.A. et la C.E.D. avaient été proposées également à la Grande-Bretagne, qui avait participé à la phase psychologique et qui même l'avait conduite; mais quand il fut question de se soumettre à des contrôles supranationaux ou internationaux assez stricts, la Grande-Bretagne dit non; et l'on dut sans elle fonder la C.E.C.A. et mener toutes les négociations concernant l'armée européenne.

C'est ainsi que se dessinait un cadre politique où la convergence des intérêts des Etats et des marchés était assez forte pour donner lieu à une *unité de fait*, même sans gouvernement commun; le cadre dans lequel le processus d'unification pouvait, sur cette solide base de pouvoir, se poursuivre et gagner en profondeur. Et avec la C.E.C.A. on trouva le moyen institutionnel de prendre des décisions à niveau international, sans disposer

du pouvoir politique, dans des secteurs qui exigent normalement un véritable gouvernement ainsi qu'une administration.

Grâce à l'unité de fait qui en constituait le moteur réel, la C.E.C.A. fonctionna, se montrant viable, dans la limite de ses attributions. Grâce à cette formule, imaginée par Monnet, qui ne croyait guère à un Marché commun, furent adoptés les projets d'unification économique, qui jusqu'alors n'avaient point eu de succès. Et l'unité de fait se montra assez solide pour supporter le commencement d'un véritable processus d'intégration économique. Ainsi vinrent s'ajouter à la C.E.C.A., au lieu de la C.E.D., la C.E.E. (*Communauté économique européenne*, plus connue sous le nom de *Marché commun*) et la C.E.E.A. (*Communauté européenne de l'énergie atomique*, plus connue sous le nom d'*Euratom*).

#### LES ORGANES DES COMMUNAUTES

La C.E.C.A. fut instituée par un traité conclu à Paris le 18 avril 1951. Les organes de la C.E.C.A. sont: 1) La *Haute Autorité*, formée de neuf membres: huit sont nommés d'un commun accord par les gouvernements; le neuvième est coopté. Elle a un pouvoir exécutif et réglementaire. Elle décide à la majorité et détermine la production de chaque entreprise. 2) Le *Conseil de Ministres* appelé à participer à de nombreuses décisions de la Haute Autorité par un avis conforme. Il délibère tantôt à l'unanimité, tantôt à la majorité. 3) La *Cour de Justice*, formée de sept juges nommés d'un commun accord par les gouvernements « assure le respect du droit dans l'interprétation du traité et des règlements d'application » (article 31 du traité).

La C.E.E. (Marché commun) et la C.E.E.A. (Euratom) furent instituées par deux traités conclus à Rome le 25 mars 1957. Les organes de la C.E.E. sont: 1) La *Commission*, composée de neuf membres désignés pour quatre ans par accord unanime des gouvernements, qui a pour mission de veiller à l'application du traité, d'adresser au Conseil des recommandations et des avis, de prendre des décisions en des domaines particuliers et d'exercer les compétences que le Conseil lui confère. 2) Le *Conseil de Ministres*, qui réunit les ministres qui représentent les gouvernements membres; toute disposition de quelque importance est arrêtée par le conseil. Au cours des deux premières étapes du Marché commun, il prend la plupart de ses décisions à l'unanimité. Le traité prévoit qu'il décidera à la majorité au cours de la troisième étape, sauf sur les questions d'intérêt po-

litique majeur. 3) La *Cour de Justice*, qui est le même organe que dans le cadre de la C.E.C.A. et auquel le traité de la C.E.E. confère la connaissance des litiges que suscite l'activité du Marché commun.

La structure de la C.E.E.A. (Euratom) est calquée sur celle de la C.E.E., sauf en ce qui concerne le nombre des membres de la Commission (cinq).

L'*Assemblée parlementaire européenne*, appelée par la suite *Parlement européen* est un organe commun aux trois Communautés. Héritière de l'Assemblée commune de la C.E.C.A., elle est composée de 142 membres, qui exercent les fonctions de parlementaires dans leurs pays respectifs et qui sont désignés par chaque parlement selon une proportion fixée par le traité. Elle ne dispose d'aucun pouvoir législatif, ni de celui de consentir l'impôt, ni de celui de contrôler l'organe de décision réel des Communautés: le Conseil de ministres. Ses compétences sont limitées à un rôle de contrôle des Commissions. Son nom peut induire en erreur: c'est pourquoi il faut garder présent à l'esprit qu'il n'y a de véritable parlement que là où il existe un Etat et un gouvernement.

#### NATURE DES COMMUNAUTES

La description des organes des Communautés ne suffit pas à faire comprendre leur véritable nature. Il faut pour s'en rendre compte examiner leur fonctionnement réel ou bien voir quelles sont les matières relevant de leur compétence et comment elles sont réglementées.

Les questions dont s'occupe la C.E.E. — qui est la plus importante des trois Communautés — sont définies dans le traité l'instituant. Le traité prévoit une série d'objectifs à atteindre au cours d'une période transitoire de douze ans, divisée en trois étapes de quatre années chacune. Ces objectifs sont pour l'essentiel: 1) La réduction des droits de douane, à raison de 10% par an, jusqu'à leur élimination complète. 2) L'abolition progressive des contingents à l'importation. 3) L'établissement d'un tarif douanier extérieur commun à tous les Etats membres. 4) Une organisation commune du marché dans le secteur agricole par la fixation de prix minimaux pour les divers produits, etc. 5) L'instauration progressive de la libre circulation des personnes, des services et des capitaux. 6) L'établissement d'une réglementation commune des transports. 7) L'harmonisation des politiques économiques et sociales.

Autrement dit, il s'agit d'un côté de démanteler les obstacles à la liberté des échanges entre les six pays et de l'autre d'atteindre au moins le minimum de politique économique commune (c'est-à-dire d'union économique) indispensable au fonctionnement de l'union douanière.

Et tout cela sans gouvernement. En conséquence, il s'agit d'une part de rendre possible l'élaboration et l'exécution de décisions à caractère gouvernemental, d'autre part de créer un organe intergouvernemental pour prendre ces décisions. La première tâche est de nature administrative et requiert une véritable administration, la seconde est de nature politique et requiert une base et une volonté politiques. Les organes des Communautés traduisent exactement ces exigences. D'un côté, la Commission, en se servant d'une administration européenne, prépare les décisions et formule les propositions; de l'autre, le Conseil de ministres prend en fait les décisions, adoptant ou rejetant ces propositions.

Les limites des Communautés apparaissent clairement après cette description sommaire de leur fonctionnement. Pour prendre des décisions politiques il faut une volonté politique unitaire. Or, le Conseil de ministres est un organe qui peut exprimer une telle volonté, si elle existe, mais ne peut la former parce qu'il est la somme de ministres des différents gouvernements, c'est-à-dire de volontés, par définition, différentes. Il en résulte que, s'il se produit une convergence absolue entre les intérêts nationaux, de véritables décisions européennes sont prises, mais s'il existe des divergences, les décisions ne peuvent être que des compromis entre intérêts opposés; et quand les positions sont trop éloignées pour permettre des compromis, aucune décision n'est possible.

En pratique, ce mécanisme institutionnel permet de faire d'importants progrès vers l'unification du marché, compte tenu de l'unité de fait, mais ne permet pas une unification complète, qui exige une monnaie unique, une seule politique économique, etc., c'est-à-dire un véritable gouvernement européen.

### L'EUROPE CONFEDERALE

Mais il ne suffit pas, pour comprendre le sens des Communautés européennes, de considérer leur fonctionnement, il faut encore comprendre leur signification historique, c'est-à-dire les modifications qu'elles ont introduites dans la vie de l'Europe. C'est vite fait: il n'est besoin que de se rendre compte qu'avec

les Communautés, l'Europe occidentale a créé une véritable confédération, bien que limitée au seul secteur économique. Généralement, on n'en a pas conscience, justement à cause de la terminologie relative à l'intégration européenne qui, comme nous l'avons vu, n'exprime pas la situation effective. Pourtant, la chose est indubitable. Il existe entre l'Allemagne, l'Italie, le Benelux et la France une profonde unité de fait qui résulte de l'impossibilité de mener une politique exclusivement nationale tant sur le terrain de l'économie que sur celui de la défense; et il existe une organisation intergouvernementale pour prendre en commun les décisions d'intérêt commun. Tout juste ce que l'on appelle techniquement une confédération.

L'avènement de la confédération, encore limitée pour le moment au seul secteur économique, a été un événement capital dans la vie de l'Europe. Dans l'entre-deux-guerres, obligée, à cause des rivalités entre Etats, de maintenir le processus économique dans les dimensions nationales qui ne correspondaient plus à celles de la production moderne, l'Europe avait marqué le pas et avait été nettement distancée par l'Amérique du Nord. Au contraire, avec le Marché commun, elle dispose de l'espace nécessaire à une production moderne de masse et se remet à progresser.

Cela a influencé de manière décisive les gouvernements et les partis, même s'ils n'ont encore qu'une faible conscience de la dimension européenne de l'évolution politique et économique.

### LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Quelles sont les perspectives d'évolution des Communautés? Les deux propositions les plus récemment apparues dans les sphères communautaires sont:

1) celle de la fusion des « exécutifs », qui a déjà été approuvée et qui est en voie d'être ratifiée par les parlements nationaux. Elle simplifie mais ne modifie pas le fonctionnement de la Confédération, que nous venons de décrire;

2) celle du renforcement du « parlement » européen, moyennant l'accroissement de ses compétences (en particulier en lui donnant le contrôle du budget des Communautés) et son élection au suffrage universel direct. Même dans ce cas, nous ne nous trouvons pas en face d'un projet qui modifie en substance le fonctionnement des Communautés parce que ce projet n'empêche pas que le pouvoir de décision continue à être exclusi-

vement entre les mains du Conseil de ministres, sur lequel le « parlement » européen n'a aucun pouvoir de contrôle.

En réalité les Communautés, ou Confédération selon la terminologie scientifique, n'ont plus aucune possibilité de développement. Les problèmes désormais sur le tapis sont ceux de la monnaie européenne, du budget autonome des Communautés, etc., autrement dit des problèmes qui requièrent, pour leur solution, un véritable pouvoir politique. Par conséquent les Communautés, qui ont avec tant d'efficacité pratiquement achevé l'intégration économique, ont rempli leur rôle et doivent désormais être remplacées par un gouvernement européen.

## Les problèmes de l'action

### ACCORD SUR LA COMPLEMENTARITE ENTRE LE FRONT ET LE RECENSEMENT. — DISSOLUTION D'AUTONOMIE FEDERALISTE \*

Si, comme tout le laisse prévoir, le Comité central ratifie l'accord de Paris du 1<sup>er</sup> mai sur la complémentarité entre le Front et le Recensement, nous dissoudrons Autonomie Fédéraliste. Avant de vous exposer rapidement les faits et les appréciations qui nous ont amenés à cette décision, il nous semble nécessaire de vous rappeler qu'Autonomie Fédéraliste est née (dans le contexte de la crise du Congrès du Peuple Européen et de la scission entre les partisans de Spinelli) avec deux buts précis, l'un théorique et l'autre pratique, qui trouvèrent leur illustration au Congrès de Lyon de 1962.

Ces deux buts, distincts mais liés entre eux, car on ne peut pas réaliser des progrès théoriques véritables sans des progrès pratiques et viceversa, étaient: a) développer la conscience politique autonome du M.F.E. au moyen d'un débat de fond sur le problème de la structure de la lutte fédéraliste (mouvement, parti ou groupe de pression), b) accroître son poids politique à travers une action permanente d'encadrement de la population européenne à un niveau supranational.

Nous avons appelé cette action *action-cadre* pour deux sortes de motifs. En premier lieu pour faire comprendre: 1) que le M.F.E. ne peut pas faire concurrence aux partis dans le cadre

---

(\*) Autonomie Fédéraliste, en tant que courant organisé, a été dissoute. La manière dont les faits se sont déroulés et les raisons qui les expliquent se trouvent, en partie, dans ce document (AUTONOMIE FÉDÉRALISTE, *Informations*, n. 16, mai 1965).

national, 2) qu'il ne peut avoir de poids que dans le cadre supranational, 3) que ceci implique la création de ce cadre, car à l'état actuel des faits il n'existe pas de cadre politique populaire supranational dans lequel on puisse agir et qui se distingue et s'oppose éventuellement au cadre national des partis et des gouvernements, 4) que c'est justement et uniquement grâce à une action d'encadrement supranational de la population européenne, action progressive et organisée de telle sorte qu'il soit possible d'en mesurer la croissance, que l'on peut créer ce cadre. Et, en deuxième lieu, pour faire comprendre que cette action n'aurait dû en aucune façon exclure les autres actions utiles ou s'y substituer, mai qu'elle les aurait au contraire valorisées et aurait permis de faire leur somme politique, ce qui est impossible sans un cadre européen et sans une évaluation numérique des résultats.

Or il est évident que si l'on avait attendu des décisions à la majorité ou à l'unanimité du Comité central, on n'aurait pu ni pousser à fond le débat concernant l'autonomie du M.F.E., ni, à plus forte raison, projeter et lancer une action tout à fait nouvelle. Grâce aux compromis nécessaires pour former une majorité on administre ce qui existe déjà, mais on ne fait rien naître de nouveau. En effet, si nous avions proposé au Comité central de projeter et de lancer une action-cadre, nous n'aurions obtenu aucun résultat. Nous aurions été battus ou contraints à enliser notre initiative en en confiant la réalisation à un groupe de personnes dont la majeure partie était indifférente au problème.

La création d'un courant organisé s'imposait donc. Ceci constituait le côté dangereux (mais inévitable) de notre tentative car la règle veut que les courants organisés entraînent des fidélités partisans, font dévier ceux qui les organisent et paralysent les associations au sein desquelles ils existent par le jeu des fidélités opposées. Conscients de ce danger, nous avons pu le conjurer en combattant constamment contre toute tendance à cristalliser et à fermer notre courant et finalement nous sommes arrivés au port, nous avons élaboré et réalisé à travers le Recensement volontaire du peuple fédéral européen, l'action d'encadrement supranational de la population européenne; le M.F.E. va bientôt passer à cet égard, d'une attitude d'approbation à l'adoption; en même temps la longue gestation du Recensement a constitué le moyen le plus efficace pour faire naître le débat concernant l'autonomie du M.F.E. et son développement constituera à l'avenir le moyen le plus efficace pour l'alimenter.

En substance nous avons atteint les buts que nous nous étions fixés et par conséquent nous n'avons plus aucune raison d'agir

en tant que courant organisé. Et nous ajouterons encore ceci: pour compléter le cycle historique de sa formation il ne manquait au M.F.E. (dont la politique est celle de la constituante et dont la structure est supranationale) qu'une seule chose: la formule permettant d'établir un lien direct avec le peuple. C'est désormais chose faite. Grâce au Recensement, voulu par nous, l'action nécessaire à l'encadrement de la population européenne à un niveau supranational a été mise au point; grâce au Front, créé par la majorité, a été trouvé l'instrument qui lui donne la possibilité de s'exprimer, politiquement parlant, de façon européenne. Le M.F.E. se prépare ainsi, selon les prévisions de notre programme d'action, à affronter les échéances des années à venir, entre 1967 et 1970, en mobilisant directement les Européens. A ce M.F.E., qui peut désormais baser sa lutte sur la confiance dans le peuple, source de toute fidélité politique et de tout progrès démocratique, va donc, sans aucune réserve, notre entière loyauté.

\* \* \*

Et voici les faits et les appréciations. Au cours de nos premières expériences du Recensement, nous nous sommes rendus compte de deux choses importantes: a) que nous ne pouvions pas prendre position avec l'instrument sur lequel nous avons compté, à savoir la signature collective, de la part des citoyens recensés, de textes politiques; b) que la majorité avait résolu exactement ce problème avec le Front, c'est-à-dire en organisant un groupement ouvert de cadres politiques sur des positions européennes. La conséquence de cet état de choses fut un changement d'attitude de notre part (1) à l'égard de la majorité. En même temps, au sein de la majorité, prenait corps une appréciation plus positive du Recensement. Les 6 et 7 février 1965, le Comité central fut sur le point de reconnaître que le Front et le Recensement se complètent. Cependant, dans certains secteurs de la majorité, cette appréciation prit une fausse direction, très dangereuse tant pour le Front que pour le Recensement et par conséquent pour l'avenir du M.F.E. dans son ensemble.

Ayant reconnu l'utilité d'une campagne populaire de signatures (mais pas les exigences en vertu desquelles nous l'avions proposée), certains groupes du M.F.E. décidèrent d'entreprendre

(1) Voir la motion adoptée par le Comité Régional lombard au cours de sa réunion du 21 février 1965, publiée dans « Le Fédéraliste », avril 1965, p. 62.

une campagne pour recueillir des signatures sur une fiche portant l'appel du Front, sans se rendre compte que de cette façon ils auraient fait échouer, non seulement toute campagne populaire de signatures, et par conséquent le Recensement, mais aussi le Front lui-même; ils auraient fait échouer le Recensement, en multipliant les fiches, en empêchant qu'elles ne s'additionnent et en étalant sous les yeux du public les dissensions des fédéralistes; ils auraient fait échouer le Front en le contraignant à subir une épreuve, celle de la campagne populaire de signatures sur un texte politique, sans aucune possibilité de réussite parce que l'on ne peut pas obtenir, sur le texte d'une résolution politique, le grand nombre d'adhésions indispensable au succès d'une campagne de ce genre.

C'est pourquoi une sérieuse tension s'établit entre Autonomie Fédéraliste et ces groupes. Cette tension prit un tour très violent à Lyon, tant en raison des contrastes existant entre la majorité Rhône-Alpes et les représentants lyonnais d'Autonomie Fédéraliste, que parce que cette majorité, non seulement avait décidé la démission d'office des représentants régionaux d'Autonomie Fédéraliste qui avaient été punis par la Commission des litiges pour avoir convoqué une assemblée lyonnaise qui n'était pas prévue par les statuts régionaux (lesquels, à notre avis, sont en contradiction avec le statut européen du M.F.E.), mais avait en outre pensé pouvoir interdire une grande manifestation du Recensement qui devait avoir lieu à Lyon, du 5 au 8 mai, qui avait été annoncée depuis longtemps et qui se trouvait dans une phase de préparation avancée.

C'est alors qu'Albertini jugea opportun de signaler aux représentants du M.F.E. le risque que l'on courait d'aboutir à une épreuve de force et proposa, à titre personnel, de dissoudre Autonomie Fédéraliste, si l'on reconnaissait que Front et Recensement se complètent. Le président Hirsch qui vit dans la prise de position d'Albertini un chemin permettant de sortir de la crise, prit l'initiative de convoquer à Paris les responsables de la majorité Rhône-Alpes, les responsables lyonnais d'Autonomie Fédéraliste, Gouzy et Albertini, dans le but de trouver un accord et de tenter ensuite de l'étendre à toutes les parties en cause. La réunion eut lieu le 1<sup>er</sup> mai et l'accord fut établi (voir pièce jointe A). Par la suite, le 2 mai, cet accord fut ratifié par la Commission Nationale Française et le 9 mai par Autonomie Fédéraliste, réunie à Lyon, à la seule condition que toutes les autres parties intéressées le ratifient également (voir pièce jointe B). Cela fait effectivement penser, comme nous l'avons dit au début, que le Comité central le ratifiera lui aussi, mettant fin à cette affaire (voir pièce jointe C).

*Annexe A: Résultats de la réunion du premier mai 1965 (texte diffusé par le Secrétariat général du M.F.E.).*

A l'initiative de M. Etienne Hirsch, MM. Mario Albertini, André Darteil, Jean-Pierre Gouzy, Bernard Lesfargues et Henri Mallet se sont réunis au domicile parisien du président du Comité central du M.F.E., pour régler les problèmes urgents qui se posaient à la région Rhône-Alpes, dans la perspective de reconstituer au sein du Mouvement un climat d'entente permettant une action vigoureuse vers l'extérieur.

A cette fin il a été décidé ce qui suit:

1) — Les sanctions prises à l'égard des responsables du courant « Autonomie Fédéraliste » de la région Rhône-Alpes, autres que celles édictées par la Commission internationale des litiges, seront levées par le Comité directeur de la région Rhône-Alpes;

2) — Les participants ont reconnu la nécessité de conjuguer l'action du Recensement et celle du Front démocratique européen (Front démocratique pour une Europe fédérale), l'une supportant l'autre;

3) — Dans l'action du Recensement, il sera remis à chaque personne l'appel de Rome (texte de la Commission politique, adopté par les Etats Généraux). Si ces personnes sont prêtes à signer cet appel, elles y seront invitées.

4) — La fiche d'adhésion au Recensement volontaire du peuple fédéral européen sera maintenue, mais le symbole actuel de la campagne sera remplacé par l'insigne européen, vert sur fond blanc;

5) — Le courant « Autonomie Fédéraliste » se dissout et les réunions de courant telles que celles qui se sont tenues régulièrement à Bâle, seront supprimées;

6) — L'opération de Recensement de Lyon aura lieu pendant la seconde quinzaine de septembre et sera à l'origine d'un mouvement de recensement à la base du Mouvement, dans les différents pays où celui-ci existe et notamment en France.

*Annexe B: Résolutions approuvées par Autonomie Fédéraliste réunie à Lyon.*

Les membres d'Autonomie Fédéraliste réunis à Lyon le dimanche 9 mai 1965 ont accepté l'accord intervenu le premier mai 1965 entre MM. Mario Albertini, André Darteil, Jean-Pierre

Gouzy, Bernard Lesfargues et Enri Mallet, réunis à Paris à l'initiative de M. Etienne Hirsch, lequel accord a été approuvé le 2 mai 1965 par la Commission nationale française sous réserve qu'il soit entériné par les autres instances concernées. Dans l'esprit qui a présidé à l'élaboration de ces propositions, *ils autorisent* les membres d'Autonomie Fédéraliste appartenant au Comité central, lors de sa prochaine réunion, à annoncer la dissolution du courant aussitôt après le vote de l'accord.

\* \* \*

Les membres du M.F.E. appartenant au courant d'Autonomie Fédéraliste réuni à Lyon le dimanche 9 mai 1965, *souhaitent* que le règlement intérieur de chaque région soit mis en harmonie avec le règlement intérieur de l'ensemble du M.F.E., *souhaitent* que des sections locales soient créées partout où cela est possible, quelle que soit la tendance à laquelle les dirigeants desdites sections ont pu appartenir, *souhaitent* que les autorités de la région Rhône-Alpes tiennent compte des suggestions formulées par le bureau de la section d'Oullins au cours de sa réunion du 25 avril 1965, *estiment* que l'unité du M.F.E. dépend pour une très grande part de l'application loyale et sincère de l'accord du premier mai 1965 (l'opération de Recensement prévue à Lyon en septembre 1965 en constituant le test), *demandent* que tous les membres du M.F.E. surveillent avec le maximum de vigilance l'application de l'accord du premier mai.

*Annexe C: Circulaire du Secrétariat général du M.F.E.*

Le Comité Central, réuni à Paris le 27 juin 1965, a pris un certain nombre de décisions, à l'unanimité, pour relancer l'action unitaire du M.F.E., et a approuvé la circulaire suivante:

1) — Le Comité Central a reconnu la nécessité de conjuguer l'action du Recensement Volontaire du Peuple Fédéral Européen et celle du Front démocratique pour un Europe fédérale, l'une supportant l'autre.

2) — Dans l'action du Recensement, il sera remis à chaque personne l'appel de Rome (texte de la Commission politique, adopté par les VII<sup>èmes</sup> Etats Généraux). Si ces personnes sont prêtes à signer cet appel, elles y seront invitées.

3) — La fiche d'adhésion au Recensement Volontaire du Peuple Fédéral Européen sera maintenue, mais le sigle actuel de

la campagne sera remplacé par l'insigne européen, le « E » vert sur fond blanc.

4) — La fiche et le règlement du Recensement seront demandés directement au Bureau de la Commission de Contrôle: via Caterina da Forli, 22, Milano.

Pour chaque fiche d'adhésion sera attribué un exemplaire de l'appel pour le Front...

5) — L'organisateur du Recensement, membre du M.F.E., sera soumis aux normes habituelles de la discipline intérieure du M.F.E.

6) — Les sections ou régions organisant le Recensement informeront le Secrétariat général de leur programme ou lui enverront un double de la demande des cartes à la Commission de Contrôle, ainsi que des résultats de l'action.

## Les discussions

---

### UNE LETTRE DE M. LE CHANOINE ORBAN \*

Mons, le 21 juillet 1965

Cher Monsieur Albertini,

Je vous écris pour deux raisons.

D'abord pour vous dire que je viens de lire votre article sur Proudhon dans « Europe en formation » n. 62, et que je le trouve très éclairant.

Quoi qu'il en soit de la confusion qu'aurait pu faire Proudhon — pour en être convaincu il faudrait peut-être une analyse plus complète — cette confusion, entre le rôle de la société globale et les vues des minorités concernant leur propre rôle dans la société globale, est assez fréquente et même tentante. Facilement on pourrait se croire autorisé à prononcer, à la suite de ses réflexions, un programme de réformes fondamentales qu'il y aurait lieu d'imposer coûte que coûte.

Cette tentation je la ressens moi-même lorsque par exemple je parle du féodalisme économique dans mes cours d'Aoste. Mais j'y résiste, car je suis convaincu d'abord que c'est s'éloigner du fédéralisme qui est ouverture et non pas système fabriqué à priori, et ensuite que c'est une utopie car les structures éco-

---

(\*) Nous avons décidé de publier cette lettre de M. le Chanoine et Professeur Orban à propos du fédéralisme intégral et de l'accord entre les courants du M.F.E., ainsi que la réponse de Mario Albertini, dans le but d'éclaircir certains aspects de ce problème et de cet événement.

nomiques ou politiques procèdent des comportements tout en réagissant sur eux. Votre article me confirme donc dans mon sentiment à ce sujet et c'est pourquoi je pense que la bataille pour le fédéralisme ne finira jamais, car elle n'est que la traduction de l'attitude constamment à renouveler de l'homme qui veut rester un homme en présence des circonstances changeantes. Mais ce qu'il faut faire c'est justement cela: aider et encourager l'homme à vouloir rester homme malgré tout et à ne point s'aliéner dans les choses, les plaisirs matériels de compensation, et les techniques.

La deuxième raison pour vous écrire est de vous dire combien je suis heureux de voir les malentendus dissipés entre votre groupe si dynamique, d'Autonomie fédéraliste, et l'ensemble du M.F.E. J'ai toujours pensé qu'il s'agissait plus de malentendus que de véritable opposition. N'ayant pu assister aux dernières réunions du C.C. et du bureau exécutif, je voulais quand même vous exprimer toute ma satisfaction ainsi que mes félicitations comme collègue dans ces deux organismes.

Veillez agréer, cher Monsieur Albertini, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

M. Orban

Pavie, le 4 août 1965

Cher Monsieur le Chanoine,

*je suis très heureux du fait que mon article sur le fédéralisme intégral — bref et trop vite écrit — ait pu vous satisfaire. Je crois avec vous que le fédéralisme constitue le maximum de développement de l'auto-conscience de la liberté sociale, donc de la liberté et de l'autonomie des autres. Tout en n'ayant pas la foi, j'ai toujours senti très nettement ce qu'il y a de blasphème dans l'idée d'un changement global de la société par le truchement d'un seul individu ou d'un groupe particulier.*

*Mais je crois aussi que, tout en gardant son caractère ouvert, il faut également définir et identifier le fédéralisme, dans le but de le communiquer aux autres, de les faire participer à son expérience, d'autant plus qu'il faut admettre la possibilité de donner des définitions (si vous voulez d'établir des critères de pensabilité) de ce qu'il y a de libre et d'ouvert dans la condition humaine. Il s'agit-là, bien entendu, d'une possibilité dans*

les limites de la science sociale et politique et de la connaissance historique, car au-delà il n'existe pas de points de repère communs, au moins en principe, à tout le monde. Au-delà, tout au contraire, que ce soit par sa religion ou par sa philosophie, chacun veut et doit exprimer son individualité particulière.

Dans cette optique j'ai tenté d'établir un cadre de référence des données fédéralistes, grosso modo un Idealtypus dans le sens de Weber, avec identification de ses aspects de valeur, de structure et historico-social, de façon à pouvoir situer les données fédéralistes dans l'histoire, les mettre en relation avec toute autre donnée, en particulier avec les autres idéologies politiques, etc.

Je vous remercie aussi de votre approbation de l'accord entre la majorité et Autonomie Fédéraliste. Même à cet égard, toutefois, il ne faut pas oublier que des différences politiques subsistent, et qu'il faut dans certaines limites les préserver. Je m'explique. A mon sens, trois conceptions de la lutte pour l'Europe fédérale sont possibles: a) celle qui découle de l'idée que la force politique pour faire l'Europe réside dans les gouvernements (Spinelli dernière incarnation), b) celle qui découle de l'idée que la force en question réside dans les Communautés (Hirsch?), c) celle qui découle de l'idée que cette force réside dans la population (Autonomie Fédéraliste).

Dans chacune de ces conceptions il y a une part de vérité, dans le sens qu'une partie de la force réside dans chacun de ces milieux. La force véritable réside donc dans leur convergence, mais cette convergence pose tous les problèmes de la lutte pour l'Europe, car les positions européennes de ces milieux divergent, de par leur nature même, à la fois sur les plans de l'organisation, de la politique et de la doctrine.

Il va de soi que si l'on met l'accent sur les gouvernements, il ne faut pas les gêner. Donc pas de critiques de la sclérose progressive des Etats, des partis, des idéologies, si ce n'est pas dans les limites que les gouvernements et les partis eux-mêmes acceptent; donc pas de mise en question de leur légitimité, et par conséquent pas de « peuple fédéral européen » et de son pouvoir constituant. C'est-à-dire rien de tout ce qu'il faut au juste tirer au clair si l'on met l'accent sur la population. Dans ce cas il faut, c'est l'évidence même, parler de la légitimité européenne, donc du peuple fédéral européen et de son droit de décider la forme de l'unité européenne, de son pouvoir constituant (sans quoi cette population n'aurait pas d'identité, de conscience, personne n'y appartiendrait, ou bien elle devrait tout simplement assister à la construction de l'Europe sans y participer). Et il faut aussi, bien entendu, critiquer ouvertement la sclérose pro-

gressive de la vie politique nationale en attribuant la responsabilité — le point politique est là — aux partis et aux gouvernements (sans quoi la population, dans sa capacité d'opposition et de changement, chercherait des alternatives en dehors du fédéralisme européen). D'autre part, si l'on met l'accent sur les Communautés, il faut parler de la supranationalité, mais non de ce qu'elle signifie dans le contexte du peuple (peuple fédéral européen) et de la démocratie (constituante). Il faut donc, comme l'expérience des Communautés le démontre et la théorie peut l'expliquer, employer une notion mais en cachant tout justement ses points de force populaires et démocratiques.

Quant à l'organisation, dans la conception (a) il ne faut pas dépasser le stade de l'« internationale » (comme celle des partis). Une organisation supranationale engendrerait la dispersion, par suite de ses difficultés de fonctionnement, mais serait même dangereuse, compte tenu de sa tendance à déplacer le point de vue des gouvernements nationaux à l'opinion publique européenne. Dans la conception (c), tout au contraire, elle est indispensable à tous les égards; tandis que dans la conception (b) on se trouve à mi-chemin entre le stade de l'internationale et celui de l'organisation supranationale.

Ce n'est que le premier point en matière d'organisation. Quant à l'argent, par exemple, il est évident que la conception (a) doit l'obtenir des gouvernements, la (b) des Communautés ou des milieux communautaires, tandis que la (c) ne peut l'obtenir que du peuple lui-même et de ses propres militants.

Quant à la doctrine, je me borne à constater que ce n'est qu'au niveau de la conception (c) qu'une doctrine fédéraliste autonome, une critique des idéologies politiques du libéralisme au marxisme et une démystification de la nation sont à la fois utiles et nécessaires (tout cela, d'après l'avis de beaucoup, ce n'est que de la « théorie », et pourtant le dynamisme d'Autonomie Fédéraliste — qui édite une revue, un bulletin, qui vient de lancer une campagne populaire et un journal sans aucun financement en dehors du peuple et des militants — vient tout justement de l'emploi des trois leviers, organisationnel, politique et doctrinaire, de la conception (c)).

Cela pour la différence entre les trois conceptions (milieux, forces). Pour ce qui est de leur convergence, il faut observer d'abord:

a) que pour converger elles doivent exister, et qu'il ne peut y avoir développement de chacune d'elles si, en raison de la logique organisationnelle, politique et doctrinaire de l'une ou l'autre d'entre elles, on finit par empêcher l'expression de la lo-

gique correspondante des autres, qui coïncide au juste avec leur développement;

b) qu'il n'y a pas, sauf à la dernière minute (création de la Fédération européenne) une convergence absolue. Il faut donc que chaque milieu, tout en développant sa ou ses logiques, ne gêne pas celle des autres, ou qu'il arrive même à les aider, directement ou indirectement. En principe cette possibilité existe, la société étant pluraliste, avec mille visages, mille voix. Il faut pour cela que chaque milieu tâche de comprendre la situation, — à tout stade de l'intégration européenne — des trois conceptions, bien entendu à partir de sa position, de son point de vue et de ses propres exigences, autrement on aurait une cacophonie à la place d'une symphonie. Et on peut y arriver si l'on trouve le critère pour identifier la position dans la société, ainsi que les priorités dans tout contexte et dans toute action, des trois conceptions.

Je pense donc que ce critère résulte de la nature elle-même des trois conceptions, et précisément du fait que (a) coïncide avec la politique à bref terme (qui ne peut que passer par les gouvernements), (b) avec celle à moyen terme (qui ne peut se manifester que par les Communautés), (c) avec celle à long terme (inconcevable sans la participation directe et stratégique du peuple).

Et je crois que, une fois reconnue la nature ainsi que les exigences d'une politique à bref terme, d'une politique à moyen terme et d'une politique à long terme, il y aurait plus de compréhension entre les trois milieux en question et non pas, comme cela se passe aujourd'hui, la tendance à universaliser les exigences propres aux milieux les plus forts, à savoir le gouvernemental et le communautaire, où l'on parle de la nécessité de l'engagement de la population, de la culture vivante et de la jeunesse, mais en bloquant de toute manière leurs manifestations autonomes, qui ne peuvent reposer que sur les deux notions de peuple fédéral européen et de pouvoir constituant européen. En particulier la reconnaissance de la nature et des exigences de la politique à long terme pourrait aider à surmonter les divisions qui subsistent encore entre les organisations fédéralistes.

Ce n'est pas ici le cas de faire une analyse de toutes les conséquences de ce critère. Toutefois permettez-moi de vous dire qu'à mon sens l'unité retrouvée du M.F.E. serait tout à fait inefficace si, au lieu de produire cette conscience des trois politiques, elle servait à la cacher. C'est pourquoi je pense que le prochain congrès, qui ne verra pas de confrontation entre tendances opposées, devrait se baser justement sur trois rapports concernant respectivement la politique à bref terme, celle à

moyen terme, et celle à long terme, y compris leurs aspects organisationnels et doctrinaux (sans compter, bien entendu, les rapports du bureau sortant). Dans ce but, je vous demande s'il ne convient pas d'en parler au Comité central, et de toute façon je vous demande aussi de me permettre de publier votre lettre et cette réponse dans la revue « Le Fédéraliste ».

Je ne sais pas, cher monsieur le Chanoine, si c'est de cette sorte qu'on s'adresse à un Chanoine. Je connais un peu de français pour parler politique, mais pas tout le français de la vie courante. De toute façon, veuillez excuser mes fautes, et agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M. Albertini

## Les livres

BERNARD VOYENNE, *Histoire de l'idée européenne*, Paris, Payot, 1964.

« L'idée d'Europe ne doit que peu de chose à la géographie: ce serait plutôt à la géographie d'être sa servante, selon le temps et les circonstances. L'idée, c'est-à-dire la raison supérieure d'un processus historique, son principe et sa fin, où est-elle ailleurs que dans la volonté, obscure ou clairvoyante, tenace ou fragile, libre ou nécessaire, des hommes qui l'ont formée? C'est la conscience des Européens. Elle ne s'est pas faite en un jour, ni même en mille ans. Elle s'est défaite souvent, Toujours elle a resurgi. Mais non pas sous les mêmes formes, ni selon la même dimension. Avec, au contraire, des alternances d'expansion et de contradiction, de générosité et de sécheresse, selon le rythme même de la vie.

L'Europe n'a pas de frontières mais elle a un visage, et personne ne s'y trompera. Il ne faut pas craindre d'ajouter — malgré l'abus qu'on a fait de cette image — qu'elle a une âme. C'est là son trésor imprenable, et la source de sa force. Tout le reste est apparence et vêtement. Non point accessoire, d'ailleurs, ni indifférent. Ici le vêtement tient à la chair et l'apparence est l'être même. L'idée n'existe que si elle s'incarne dans une réalité qu'elle transcende et dont, pourtant, elle ne peut se passer. Inversement, elle est immanente à ce réel, elle s'en dégage peu à peu comme le fruit de la graine. Cette dialectique préside aux noces mystérieuses de la pensée et de l'action qui ont engendré notre civilisation.

Une civilisation, c'est ce qui a conscience d'exister comme un tout distinct. Et cette conscience est une culture. L'Europe n'est que cela, mais peut-on imaginer mieux? Dans cette perspective, les misérables discussions sur des bornages font souri-

re. L'Europe est à qui veut la prendre. Elle est déjà, tout entière, dans la communauté panhellénique, minuscule et géniale. Elle est encore dans le monde romain, bien qu'il déborde sur l'Afrique et sur l'Asie. Elle est — suprêmement — dans le christianisme qui pourtant n'a pas de patrie. L'Europe est partie d'une ville, ou de deux. Aujourd'hui encore, elle ne subsiste, elle n'existe, que selon le degré de liberté et d'humanité qu'il y a dans la moindre de nos cités. Mais cette Europe ne s'arrêtera qu'aux limites mêmes de la planète. Pendant des siècles, elle s'est pensée sous la forme d'un bienheureux malentendu. Se disant l'Europe elle se croyait le monde, ou du moins le monde humanisé: *Romania* ou chrétienté, le concept est le même. Mahomet, puis Colomb, la tireront de ce rêve. Elle découvrira sa différence; elle se durcira parfois. Mais la passion de l'universel ne la quittera point. Elle ne cessera de légiférer pour la terre entière ».

Nous avons tiré cette longue citation de l'avant-propos du volume parce que rien ne pouvait mieux illustrer l'idée-guide qui a conduit Voyenne à concevoir cette histoire de l'idée européenne. Elle s'articule en quatre parties: l'Europe œcuménique, l'Europe cosmopolite, l'Europe des nationalités et l'Europe en marche. Cette idée, née dans le monde de la Grèce antique, se développe dans le monde romain, dans la chrétienté médiévale, dans la civilisation de la Renaissance et, à travers l'illuminisme, le romantisme, l'ère des nationalismes, se poursuit jusqu'aux grandes catastrophes des deux dernières guerres mondiales. Mais là, au lieu de se dissoudre, elle trouve au contraire les conditions nécessaires pour poser dans tout son dramatisme le choix entre « s'unir ou mourir ». La dernière partie du livre illustre l'histoire des étapes de l'unification européenne dans le second après-guerre et donne sa juste place au rôle joué par les diverses forces qui se sont battues, à leurs victoires et à leurs défaites, toutes également importantes en ce qui concerne la maturation de la conscience européenne. La clarté du plan et la richesse de la documentation, qui permettent à l'auteur de rassembler autour de l'idée européenne les noms les plus significatifs de la culture européenne et mondiale, font de ce livre une excellente introduction au problème de l'idée européenne.

*g. m.*

WALTHER DIECKMANN, *Information oder Ueberredung*, Marburg, N. G. Elwert Verlag, 1964, 189 pp.

L'Auteur se propose d'analyser les caractéristiques essentielles du langage de la politique en général, et en même temps de tracer une rapide histoire du langage politique allemand de la Révolution française à nos jours. L'ouvrage présente un grand intérêt étant donné la sensibilité avec laquelle est choisie la matière, qui concerne de nombreux problèmes vitaux de la vie politique allemande passée et contemporaine, et la perspicacité et l'absence de préjugés de l'analyse même lorsqu'il s'agit des tabous les plus intouchables de l'Allemagne d'aujourd'hui. Même si nous ne sommes pas d'accord avec les principes théoriques du livre, ce dernier reste suggestif et stimulant, grâce à ces remarquables qualités.

Pour donner une idée de la thématique traitée par l'auteur, citons, parmi bien d'autres, trois exemples particulièrement significatifs d'emplois linguistiques communs dans l'Allemagne contemporaine, et dont on peut faire remonter la diffusion à l'influence de la propagande ou, de toute façon, des états d'âme et des préjugés qui caractérisent l'attitude d'une bonne partie des Allemands envers la politique.

L'Allemagne de Pankov est souvent désignée — par les hommes politiques et par les journaux, et sous leur influence par l'homme de la rue — par le nom de *Mitteldeutschland* (Allemagne centrale). Ce terme, rapproché de celui de *Westdeutschland* (Allemagne occidentale), employé pour désigner la *Bundesrepublik*, suggère irrésistiblement l'existence d'un troisième terme (*Ostdeutschland*, Allemagne orientale), qui va naturellement désigner les territoires au-delà de la ligne Oder-Neisse, qui appartenaient autrefois à l'Allemagne, et qui font aujourd'hui partie de la Pologne. Le mot *Mitteldeutschland* a donc un rôle précis dans le langage politique allemand: il se présente comme une simple dénomination géographique (1) et suggère par conséquent l'idée d'une entité naturelle et immuable, « l'Allemagne », dont une partie se trouve de façon contingente sous administration non allemande. De cette manière, l'idée des droits de la *Bundesrepublik* sur les territoires de langue allemande qui font

(1) En fait, comme le note l'auteur, le terme géographique traditionnel *Mitteldeutschland*, selon l'usage courant avant 1945, désignait la partie comprise entre l'Allemagne septentrionale et l'Allemagne méridionale. Il a donc été à dessein introduit après la guerre pour soutenir une revendication politique et il s'est introduit dans le langage ordinaire, en faisant ainsi apparaître cette revendication comme naturelle et inévitable.

maintenant partie de la Pologne peut être continuellement entretenue même sans qu'il en soit explicitement question, et par conséquent sans recourir toujours à une propagande explicitement nationaliste et revancharde qui susciterait des réactions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Un second exemple intéressant est fourni par l'évolution de la terminologie employée pour décrire les conflits sociaux. Au dix-neuvième siècle, quand la lutte des classes était au comble de la violence, ses deux protagonistes étaient désignés — du moins dans un secteur important de la vie politique — par les termes de *Kapitalist* et de *Proletarier*. La violence de la lutte des classes s'étant atténuée, cette opposition avait été progressivement remplacée par celle de *Unternehmer* (entrepreneur) et de *Arbeiter* (travailleur). Enfin, dans le langage actuel, même ces derniers termes sont progressivement remplacés par ceux de *Arbeitgeber* (fournisseur de travail) et de *Arbeitnehmer* (preneur de travail). Dans cette nouvelle terminologie, note l'auteur, « se reflète l'apaisement progressif des conflits sociaux qui, de lutte des classes, tendent à se transformer en un rapport de *partnership* (*Sozialpartner!*), dans le monde moderne du travail. Avec la transformation de la structure de la société et des modes de production dans les unités économiques capitalistes, s'est répandue une nouvelle manière d'évaluer cette opposition sociale et politique, qui se manifeste, dans son expression linguistique, par la dépolitisation des termes qui la désignent. Cependant l'opposition actuelle a également un caractère de propagande. Elle suggère, par l'invention habile de termes parallèles, un rapport de *partnership* qui même aujourd'hui n'existe évidemment pas. Elle camoufle des oppositions sociales et politiques qui, dans une période de dépression économique et dans des circonstances bien précises, pourraient éclater irrésistiblement et remettre en question la terminologie actuelle » (p. 83) (2).

Il est intéressant de noter, sur la base de la documentation\* fournie par l'auteur, que l'opposition *Arbeiter-Unternehmer* était soigneusement évitée — toujours dans le but de faire disparaître l'image même des conflits sociaux — aussi par la propagande nazie, qui les remplaçait par celle de *Betriebsführer* (chef de l'entreprise) - *Gefolgschaft* (partisans), dans le cercle de la *Betriebsgemeinschaft* (communauté d'entreprise).

Un troisième exemple est fourni par les vicissitudes du mot

(2) Le jugement contenu dans la seconde partie du commentaire est du reste confirmé par la constatation que les termes « entrepreneur » et « travailleur » sont communément employés dans toutes les langues occidentales.

*Volk* (peuple), dont l'auteur étudie historiquement les deux principales couches sémantiques: la première, démocratique, née de la conception du peuple comme dépositaire de la souveraineté de l'Etat, et qui donne lieu à tous les composés qui désignent les concepts-clefs de la problématique de la démocratie: *Volksmajestät*, *Volkssouveranität*, *Volkswillen* (volonté populaire), *Volksvertreter* (représentant du peuple), etc.; la seconde, romantique, née de la conception du peuple comme communauté organique supra-individuelle, et qui donne lieu à toute une terminologie propre à la langue allemande et en grande partie tout à fait intraduisible dans les autres langues occidentales: *Volkstum*, *Volkstümlich*, *Volkheit*, *Volksggeist* (esprit du peuple), *Volkseele* (âme du peuple), etc.

Cette dernière terminologie a été amplement exploitée par la propagande nazie. A cela l'auteur fait remonter le fait qu'on l'évite généralement dans l'Allemagne d'aujourd'hui. Il est cependant surprenant de constater, sur la base des données fournies par l'auteur lui-même, que l'abandon de la terminologie romantico-nazie a entraîné également une méfiance diffuse envers le mot *Volk* tout court, qui reste toujours cependant le terme crucial irremplaçable du discours démocratique. Là aussi il est curieux de noter que se reproduit une situation du passé, à savoir du dix-neuvième siècle, lorsque le terme *Volk* était évité par tous ceux qui s'opposaient aux revendications démocratiques.

De l'analyse, rapide mais très efficace, du langage politique allemand du passé et du présent, l'auteur pense pouvoir tirer des conclusions théoriques sur lesquelles nous ne sommes pas d'accord. Il estime en effet que la conception traditionnelle du sens des mots n'est applicable que dans une faible mesure au langage politique. Il serait impossible de distinguer en lui un usage « correct » et un usage « erroné » des mots, qui perdent substantiellement leur caractère de véhicules pour la communication des concepts, afin d'assumer uniquement celui d'instruments de conviction, de stimulants pour l'action. Ils ne doivent donc pas être évalués sur la base de leur signification, mais sur la base de leur fonction purement pragmatique.

Sans vouloir par là diminuer en rien l'importance des enquêtes qui tendent à affirmer l'efficacité émotive et combative de certains emplois linguistiques du langage politique, nous ne pouvons pas partager la thèse selon laquelle ce serait l'unique façon d'aborder le problème. Il est incontestable que dans le langage de la propagande politique les mots sont souvent employés d'une façon vague et contradictoire. Mais il n'est pas légitime d'en conclure que le langage politique doit être étudié sans tenir compte des sens des mots et en ne considérant que la fonction

qu'il remplit. En effet la propagande ne convainc pas parce que les mots qu'elle utilise ont un son ou un aspect graphique qui suscitent en soi des sentiments déterminés chez ceux à qui elle s'adresse, mais parce que de tels mots portent des images, c'est à dire ont un sens. Il sera donc parfaitement possible de vérifier si les images ainsi communiquées correspondent ou non à la réalité, et donc de distinguer un usage légitime et un usage illégitime des mots, une propagande vraie et une propagande fausse. Le fait même que souvent les mêmes termes sont employés en politique par des partis adverses pour désigner des situations profondément différentes, démontre que de tels termes ont un noyau sémantique commun, et non le contraire. Le fait que les régimes totalitaires, par exemple, éprouvent le besoin de se définir « démocratiques » indique que le terme de démocratie évoque dans tout le monde l'idée du peuple souverain, du peuple comme protagoniste de la vie politique, idée qui est désormais généralement partagée. Les dictateurs emploient donc ce mot, et non un autre, pour qualifier leur régime, précisément pour exploiter le noyau sémantique objectif qu'il renferme, afin de faire croire au peuple qu'il est le vrai protagoniste de la vie politique dans l'Etat et de l'orienter par conséquent dans un sens favorable au régime. Dans la propagande politique aussi, l'hypocrisie est un hommage à la vertu.

Naturellement, le sens des termes du langage politique peut changer — et il change — historiquement; et la plupart des mots peuvent être employés avec plusieurs acceptions, toutes également licites. Mais cela ne distingue le langage de la propagande politique ni du langage commun ni des langages spécialisés. Le langage de la propagande se distingue des autres non par sa nature mais parce que ceux qui l'emploient sont poussés par la fin spécifique qu'est la conquête du pouvoir; et le pouvoir se conquiert parfois par la vérité, parfois par le mensonge. Mais cela doit nous rendre d'autant plus attentifs à l'analyse des sens, pour distinguer les batailles politiques nobles et progressistes de la pure démagogie. Evidemment le point de vue de Dieckmann pousse à adopter une attitude de scepticisme total à l'égard de la propagande politique. Il s'agit d'une attitude diffuse dans l'Allemagne d'aujourd'hui, et dont les racines psychologiques doivent peut-être être recherchées dans l'artificialité particulière de la vie politique allemande, prisonnière d'un problème — la réunification — qui est à la fois insoluble (du moins tant que l'Allemagne restera un Etat souverain) et essentiel pour la vie de l'Etat, et autour duquel roulent donc sans cesse les discours des politiciens de tous les partis, sans jamais pouvoir aller au-delà de la rhétorique la plus vide et des sophismes les

plus banals. Mais ce scepticisme, s'il est psychologiquement compréhensible, n'est pas, à notre avis, théoriquement justifiable.

Le même volume de Dieckmann, si l'on adopte notre point de vue, devient incomparablement plus révélateur. Il permet de comprendre que le langage politique allemand, donc la vie politique allemande, est parvenu désormais à un degré de pharisaïsme qui ne trouve son pareil dans nul autre pays du continent. Il jette une lumière pénétrante sur les contradictions de l'Allemagne d'aujourd'hui, un Etat dont la classe politique se trouve continuellement en face de la nécessité de dire et de ne pas dire — pour tenter d'affronter les exigences contradictoires auxquelles elle est soumise — de cacher les conflits existant dans la société — qu'elle a peur de ne pas pouvoir dominer —, de dégrader la politique au niveau d'une technique réservée à une classe de spécialistes.

Il est certain que si l'on veut surmonter les contradictions au sein desquelles l'Allemagne se débat — et selon les fédéralistes cela ne peut se faire qu'en luttant pour la fédération européenne — il faut avoir le courage d'appeler les choses par leur nom, il faut savoir restituer au langage politique son honnêteté et sa rigueur.

f. r.

HANS-JOACHIM NETZER (ed.), *Adenauer und die Folgen*, München, C.H. Beck, 1965, 259 pp.

Il s'agit d'un recueil d'essais de divers auteurs, appartenant au monde universitaire, politique et journalistique allemand. En particulier, les auteurs qui y ont contribué sont: Burghard Freudenfeld, Theodor Eschenburg, Carlo Schmid, Waldemar Besson, Eugen Kogon, Ludwig Auerbach, Emil Obermann, Karl Jering, Thomas Dehler, Wilhelm Vocke, Heinz Theo Risse, Albert Müller, Theo Pirker, Dietmar Stutzer, Rudolf Renkl, Ralf Dahrendorf, Josef Othmar Zöllner. Le thème du recueil est l'analyse des divers aspects de la politique allemande au cours de l'ère Adenauer et de ses conséquences dans les années suivantes. En effet la plus grande partie des essais contient un examen de toute la période de l'après-guerre allemand, en relation avec un problème spécifique.

Il n'est pas facile, dans une œuvre collective composée de

contributions si nombreuses et si diverses, de déceler un fil conducteur. Cependant, le problème autour duquel tourne la plupart des essais est celui de la faiblesse de la démocratie en Allemagne, même si les divers auteurs adoptent à ce sujet des positions très variées: les uns pour nier l'existence de motifs de préoccupation en ce qui concerne la vitalité de la démocratie en Allemagne, les autres pour affirmer le contraire.

On peut citer parmi les premiers Carlo Schmid qui, dans son essai *Der deutsche Bundestag in der Verfassungswirklichkeit*, repousse la thèse selon laquelle le manque d'élan idéal dans les débats parlementaires, le manque d'autonomie de chaque député à l'égard de son parti, la prédominance du travail des commissions sur le libre débat public, seraient en Allemagne des indices de mœurs démocratiques superficielles. Il soutient que ces caractéristiques font partie de l'essence même de la démocratie moderne. Parmi les seconds, citons l'exemple de Thomas Dehler, dont l'essai *Unser Rechtsstaat* est un réquisitoire sans pitié contre les violations des principes de base de l'Etat de droit qui se sont produites dans l'Allemagne de l'après-guerre et qui continuent de se produire maintenant.

f. r.

JANOS SZOKOLOCZY-SYLLABA, *Les organisations professionnelles françaises et le Marché commun*, Paris, A. Colin, 1965, XIII-373 pp.

« Cette étude a pour objet de décrire l'évolution des attitudes des organisations professionnelles industrielles en France à l'égard du Marché commun et, en général, de l'intégration européenne. En étudiant ce processus essentiellement dynamique, nous avons eu constamment présents à l'esprit trois groupes de questions fondamentales qui constituaient le fil conducteur de nos investigations:

— Quel était le contenu objectif de ces attitudes? Dans quel sens ces attitudes ont-elles évolué? Quelles sont les étapes principales de cette évolution? Où se situe le tournant décisif?

— Quelles sont les causes de la transformation des attitudes? Quel est l'ordre hiérarchique des facteurs qui ont précipité cette métamorphose?

— Quelles activités le Marché commun a-t-il provoquées au sein des groupes patronaux? Comment ces derniers ont-ils réagi

au « stimulus » que représentait la création d'un vaste marché concurrentiel?

(...) Cette concentration sur le problème du changement nous paraît se justifier, entre autres raisons, par la transformation profonde que le Marché commun a incontestablement opérée dans la mentalité patronale française. Peu exportatrices, repliées sur le marché intérieur, les industries françaises — sauf quelques rares exceptions — étaient traditionnellement opposées au libre-échange et leur pression sur l'Etat s'exerçait, tout compte fait, dans le sens d'un protectionnisme accru. Aujourd'hui, elles sont sensibles aux avantages de la libre concurrence (...). Quelle que soit l'opinion que l'on est amené à porter sur l'opportunité politique ou économique du Marché commun, force est de reconnaître son influence salutaire sur l'évolution de la mentalité patronale en France » (pp. 1-2).

L'auteur met clairement en évidence une triple série de limitations de l'étude menée par lui. La première est d'ordre temporel, ses recherches couvrant la période qui va de la Conférence des ministres des Affaires étrangères des six pays de la C.E.C.A., tenue à Messine en juin 1955, jusqu'à l'été de 1961. La seconde concerne l'extension du champ de recherches, qui se limite à quatre secteurs (coton, laine, constructions électriques et automobiles), afin de rendre possible une analyse plus approfondie. La troisième consiste dans le parti-pris, de caractère méthodologique, de rapporter objectivement les positions prises par les groupes patronaux, sans se préoccuper du caractère scientifique de leurs affirmations.

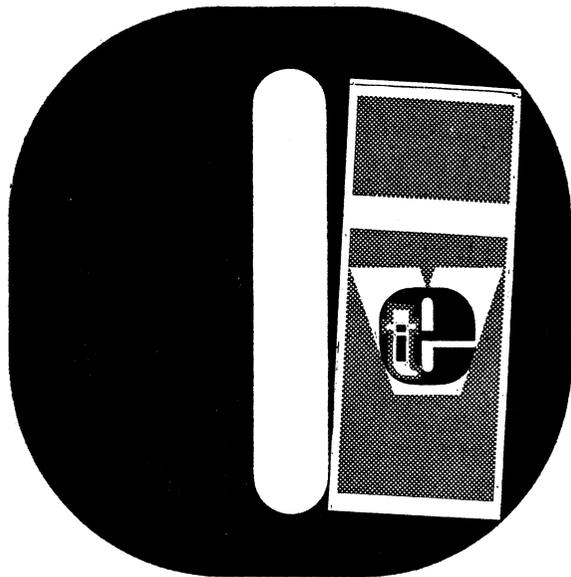
La première partie de ce travail contient quatre *études de cas*; chacune d'elles est consacrée à l'un des secteurs mentionnés plus haut. Dans la seconde partie l'auteur, procédant à une tentative de synthèse des conclusions générales qui se dégagent de l'analyse préalablement menée, fait remarquer en particulier que « nos études de cas sur les attitudes des fédérations industrielles françaises à l'égard de l'intégration européenne révèlent toutes une incontestable évolution des esprits vers une position plus favorable que celle adoptée initialement. La cadence de cette évolution est, bien entendu, plus ou moins rapide suivant les secteurs, la distance parcourue entre le point de départ et le point d'arrivée plus ou moins longue selon le cas, mais le fait du changement nous paraît à l'abri de toute contestation: après une phase d'hésitation ou d'opposition de durée variée, tous les groupes patronaux considérés ont fini par se rallier ouvertement à la cause du Marché commun. La tendance est donc celle de l'euro-péanisation des esprits » (p. 283).

Cette conclusion nous fait clairement comprendre l'impor-

tance du livre en question qui, grâce à une rigoureuse analyse scientifique, balaie le terrain d'une quantité importante de préjugés. L'importance pratique (de même qu'une vérification empirique des conclusions auxquelles est parvenu l'auteur) du phénomène mis en évidence dans ce volume est apparue à l'occasion de la crise récente de la Communauté Economique Européenne: la position du gouvernement français a dû tenir compte des positions prises par les syndicats patronaux (en même temps que les syndicats ouvriers et agricoles) pour la défense du Marché commun.

a. m.

**olivetti**



**OLIVETTI  
INDUSTRIA  
ITALIANA  
EUROPEA  
MONDIALE  
OVUNQUE CIFRE E PAROLE  
SONO STRUMENTI  
DI CONOSCENZA  
E LAVORO**

macchine per scrivere  
manuali ed elettriche  
da ufficio, da studio e portatili  
addizionate e  
calcolatrici elettriche scriventi  
contabili e  
fatturatrici alfanumeriche  
telescriventi  
classificatori  
schedari e mobili metallici  
macchine utensili di precisione  
apparecchiature  
per l'elaborazione integrata  
dei dati  
calcolatori elettronici

**FABBRI**

**SKIRA**

Un important accord entre la Maison d'éditions Fratelli Fabbri de Milan et l'éditeur Skira de Genève a consacré une collaboration exceptionnelle qui présentera au monde entier des nouveautés de grand intérêt pour les amateurs de publications d'art périodiques.

Le premier extraordinaire résultat de la collaboration Fabbri-Skira est

## **L'ARTE RACCONTA**

une collection de précieuses monographies artistiques, chacune comprenant un cycle de peinture

48 splendides numéros sortant chaque quatorze jours dans tous les kiosques.



**TCI · TCI · TCI · TCI · TCI**

**OPERAZIONE TCI**  
**RADDOPPIO**

**Raddoppiando  
il numero dei soci  
triplicherete  
i vantaggi**

Fatevi Soci del Touring Club Italiano - C.so Italia 10 - Milano

**TCI · TCI · TCI · TCI · TCI**

---

Direttore responsabile Mario Albertini - Editrice Libera Associazione  
Il Federalista - Autorizzazione Tribunale di Pavia n. 117 del 18-4-1962 -  
Scuola Tipografica Figli della Provvidenza - Milano - Spedizione in  
abbonamento postale - Gruppo IV.